



Rapport d'activité 2024



Résonance
leur avenir, notre futur





Résonance, 10 chemin des Confins, 68124 Logelbach
Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Représentant légal : Guy Zolger
Directrice de la publication et de la rédaction : Sophie Dintinger
Imprimeur : BC Graphics, 10 rue de la Blind, 68280 SUNDHOFFEN
Date de parution : Mars 2025
ISSN 3001-3488

Sommaire

Rapport moral et d'orientation du Président	P. 4
Rapport de la Directrice Générale	P. 6
Le Pôle Administration Générale	P. 8
Le Pôle Prévention Jeune Enfant	P. 12
Le Pôle Petite Enfance	P. 16
Le Pôle Enfance	P. 20
Le Pôle Adolescence	P. 24
Le Pôle Handicap	P. 28
Le Pôle Parentalité et Insertion	P. 32
Le Pôle Accueil et Loisirs	P. 36
2024 en images	P. 38
Glossaire	P. 40

Rapport moral et d'orientation du Président

« Qui ne se préoccupe pas de l'avenir, infailliblement
aura des ennuis prochains. » *Proverbe chinois*

L'année 2024 a été empreinte comme les précédentes de bien de bouleversements et d'incertitudes.

Force est de constater que **la multiplication des crises**, qu'elles soient environnementales, sociétales et économiques, entraîne malheureusement aussi **l'accroissement des injustices et des inégalités**. Les hausses de l'énergie, des matières premières, l'accès au logement et au service public n'impactent pas tout le monde de la même façon, et les personnes déjà fragilisées sont encore davantage pénalisées que les autres.

Cette situation explique en partie la forte augmentation du nombre d'enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. À cette aggravation des situations de détresse des enfants se rajoutent des difficultés de recrutement de professionnels et la saturation des dispositifs d'accueil et d'accompagnement.

Pour autant, comme le colibri modestement mais avec détermination et conviction, nous agissons. Ce rapport d'activité est le témoignage de

l'engagement de l'ensemble des collaborateurs de Résonance au service des enfants et des parents accompagnés tout au long de l'année.

C'est la grande richesse de notre Association, tous pôles et services confondus. Nos professionnels ont su accueillir, accompagner, soigner, veiller, rassurer et souvent soulager, restaurer la dignité et la confiance en l'avenir de chacune et chacun, du nourrisson jusqu'aux adultes, qu'ils soient déjà parents ou pas encore.

2024 fut aussi une année de transition et d'analyse. **Transition** avec l'arrivée de notre nouvelle Directrice Générale Mme Dintinger qui, tout en poursuivant le travail de ses prédécesseurs, nous a enrichi de sa fine connaissance des institutions, du secteur social et particulièrement de la protection de l'enfance. Un grand merci à elle pour son implication et à l'ensemble de l'encadrement pour leur soutien.

2024 fut également une **année d'analyse** pour bien situer les besoins et le séquençage des différents projets tous importants, mais ne pouvant être menés de front. Ce travail d'analyse est aujourd'hui

quasiment terminé et il s'agit de passer à la phase opérationnelle tant pour l'achat du site, le projet de la pouponnière, les travaux d'amélioration et de restructuration sur les différents établissements et ceci tout en continuant de nous projeter à améliorer les réponses proposées au service des publics accompagnés.

Pour donner plus de poids et de crédit à nos différents projets, des efforts importants ont été effectués, tous pôles confondus, pour **maîtriser les coûts et charges tout au long de l'année** et nous ont permis de compenser, malgré les contraintes, le déficit 2023.

2024 fut également une année de grande satisfaction pour la concrétisation de nombreux et de beaux projets dans les différents services, vous le découvrirez dans les pages qui suivent, pour n'en citer qu'un, tant il est exemplaire, car il associe l'innovation, l'inclusion, la coopération entre différents acteurs, ici la ville de Colmar, l'Éducation nationale, l'ARS, les parents et l'implication remarquable de professionnels du Pôle Handicap, c'est **l'ouverture de la première classe**

externalisée pour enfants polyhandicapés en Alsace à l'école Barrès à Colmar.

Toute ma gratitude à **l'Association des bénévoles des amis de Caroline et Gustave** qui interviennent sur Colmar mais aussi pour Mulhouse dans ses différentes actions et rendent possible de nombreux projets et sorties. A l'heure de l'érosion de l'engagement, ils sont non seulement indispensables mais également des exemples. Tout aussi exemplaires "**les parrains**" qui interviennent et accompagnent nos jeunes en y apportant des temps de partage et du soutien.

Merci à l'ensemble de nos donateurs. Sans leur générosité, leur énergie, nombre de projets n'auraient pu se réaliser.

Toute ma gratitude à nos financeurs pour leur confiance, à l'ensemble de l'équipe de la Direction générale avec à sa tête Mme Dintinger et tous nos administrateurs pour leur engagement.

C'est bien grâce à vous tous qu'en **cette année 2025 nous pouvons poursuivre depuis 140 ans** notre action au service de l'enfance et des familles, car ne l'oublions pas, **leur avenir est notre futur.**

Guy ZOLGER

Président de l'Association Résonance

Rapport de la Directrice Générale

La gouvernance de l'Association Résonance et la Fondation Saint-Jean a bien voulu me confier en mai 2024 la Direction Générale et il s'agit donc de ma 1ère année de pilotage des activités.

Mon intégration a été facilitée par les administrateurs et un collectif de Directeurs compétents et passionnés par leur métier et qui ont su partager rapidement l'objectif de l'équilibre budgétaire. Je tiens en outre à saluer l'engagement et l'expertise des cadres et des équipes pour construire des interventions dans une dynamique d'inclusion sociale.

Ce fut une année riche de réalisations et d'expériences.

Tout d'abord au niveau du Pôle Handicap : en septembre a ouvert la première Unité alsacienne d'Enseignement Externalisée pour enfants Polyhandicapés portée par Résonance au sein de l'école Maurice Barrès à Colmar. Quelle fierté de voir les enfants s'y épanouir ! et quelle émotion pour les parents... En fin d'année nous apprenions que nous étions autorisés à ouvrir une MAS de jour de 12 places, qui permettra à 6 jeunes adultes restés à l'EEAP faute de places de poursuivre leur parcours au sein de Résonance, et à d'autres jeunes, en liste d'attente dans d'autres établissements, de nous rejoindre. Conscients des besoins, nous avons aussi fin 2024 déposé plusieurs projets : extension du

service Brin d'éveil colmarien, création d'une unité TSA sur Mulhouse, création d'un SESSAD, participant ainsi au décloisonnement institutionnel. La co-construction des projets personnalisés avec les parents, mais surtout les enfants grâce à l'accent mis sur l'auto-détermination, se poursuit.

En matière de prévention/protection de l'enfance, rappelons l'importance des 1 000 premiers jours, et les cellules familiales, au premier chef les enfants, impactés par un contexte socio-économique difficile. La crise de la protection de l'enfance a des répercussions sur les acteurs, les financeurs et les opérateurs. Les attentes sont importantes alors que les financements stagnent.

L'engagement de nos équipes est à cet égard total avec des établissements et services pleins voire en suractivité pour répondre aux besoins de la CeA. Il s'agit aussi sans cesse de repenser les modèles d'intervention et de questionner la place de la famille.

Bien sûr les réflexions se sont poursuivies au sein du Pôle Petite Enfance pour la restructuration de la pouponnière/MECS pour aboutir à un programme fonctionnel. Le Pôle Enfance quant à lui ambitionne d'ouvrir un lieu de vie urbain dans le petit immeuble voisin du Home. Le Pôle Adolescence aura vocation à faire évoluer les Pavillons Saint-Jean vers une MECS mixte pour enfants de 6 à 18

ans. Le Pôle Parentalité et Insertion réfléchit lui aussi à son potentiel de développement en termes de Centre Maternel doté d'une crèche interne, de ses dispositifs hors les murs et de ses outils de prévention.

Pour tout cela, la réflexion immobilière couplée à des phasages pertinents de travaux, devient une préoccupation majeure dans un contexte de fortes restrictions budgétaires alors que les pourparlers se poursuivent pour acquérir le site de Logelbach. Nous allons devoir nous doter d'un schéma directeur immobilier.

Toutes les pistes d'économies sont alors bonnes à explorer : c'est ainsi qu'en 2024 une économie importante a été faite au niveau des contrats pour nos photocopieurs, le site de Logelbach bénéficie désormais du chauffage urbain, etc. Nous poursuivons pour autant nos procédures de sécurisation : audit en termes de cyber sécurité, procédure harmonisée de distribution des médicaments, préparation aux évaluations externes...

Le baromètre sur la Qualité de Vie au Travail nous a permis de mesurer les satisfactions des collaborateurs très investis dans cette enquête et ouvert des pistes d'amélioration travaillées conjointement avec le CSE. Je veux témoigner ici

de tout l'intérêt des échanges avec les partenaires sociaux, qui interviennent toujours dans un esprit constructif. 2024 a aussi vu aboutir une mesure pour « les oubliés du Ségur » -mettant tous les professionnels sur un pied d'égalité-, que la gouvernance a décidé de verser alors que les financements sont toujours en attente. Il m'importe aussi de rappeler l'engagement de notre Association en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap : une majorité de managers est ainsi sensibilisée à leur accueil et leur intégration, les professionnels le sont via une communication interne, des actions sont menées auprès des nouveaux salariés et un accompagnement de proximité organisé avec le référent handicap.

Je rappellerais enfin que Résonance bénéficie désormais d'une taille intéressante et d'un large panel de métiers, grâce à nos financeurs. Nos administrateurs, bénévoles, professionnels et donateurs oeuvrent au quotidien pour le fonctionnement optimisé de nos structures et je les remercie pour leur engagement sociétal et humain.

Je voudrais conclure en remerciant particulièrement et chaleureusement le Président pour nos temps de concertation, la confiance témoignée et la richesse des échanges.

Sophie DINTINGER

Directrice Générale

Pôle Administration Générale

ÉDITORIAL

Aurélie Maurer, DRH
Christian Zirgel, DAF

L'année 2024 a été intense, à l'image des précédentes, et les équipes ont su relever les défis en poursuivant leurs objectifs tout en s'adaptant aux évolutions réglementaires, métiers et technologiques.

Sur le plan financier et comptable, l'exercice 2024 se traduit globalement par un excédent, grâce à un suivi budgétaire rigoureux, optimisé par notre système d'information, ainsi qu'une accélération du traitement des factures via la GED. La mise en place d'un système d'abonnement a permis de lisser et d'anticiper les factures récurrentes sur l'ensemble de l'année. Par ailleurs, nous avons commencé à comptabiliser les devis afin d'engager le budget avant même leur facturation, pour appréhender au plus juste les budgets restants.

La dématérialisation des contrats de travail a facilité la gestion de l'augmentation des flux contractuels depuis 2024. Toutefois, certaines optimisations restent à apporter, notamment sur la collecte des informations nécessaires à l'établissement des

dossiers administratifs des salariés.

Le service informatique a accompagné les établissements tout au long de l'année, en particulier dans le cadre du transfert du logiciel des usagers.

En matière de sécurité et de patrimoine, 2024 a été marquée par de nombreux travaux, suivis de près par les Directeurs.

Concernant les services RH, logistique et accueil/secrétariat, l'année 2024 a permis de stabiliser et de consolider les actions et modes de fonctionnement mis en place ces dernières années. Bien sûr, dans la même dynamique de fonctionnement que les années précédentes, de nouveaux projets ont émergé.

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs du Pôle pour leur engagement, leur implication et leur professionnalisme au quotidien qui permettent de mener à bien les missions qui nous sont confiées pour venir en support des pôles.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Politique sociale

L'année 2024 a vu la finalisation du parcours de formation Résonance.

Au vu des retours positifs, un travail est en cours pour pérenniser cette action dans le futur.

Des permanences et réunions RH se sont mises en place, afin de faciliter les échanges de proximité avec les collaborateurs, au sein des établissements.

Le déploiement du nouvel outil SIRH s'est poursuivi, des aléas techniques nous obligeant à revoir le calendrier et à reporter l'ouverture auprès des cadres.

Les participations aux salons de l'emploi sont désormais rodées. Ils sont toujours l'occasion de

rencontrer des candidats, susciter des vocations et créer du lien en interne avec les professionnels mobilisés sur ces événements.

La politique en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap a continué de se développer avec la signature d'une convention de partenariat avec le CRM de Mulhouse, et des actions internes régulières comme un atelier Handi'simul et la participation au Duoday en novembre.

L'année s'est clôturée par la désormais traditionnelle journée du pull de Noël, lors de laquelle les équipes ont redoublé d'imagination pour participer au concours de photos interne.

Dialogue social

Dans le cadre du travail partenarial en place avec le CSE depuis plusieurs années, un baromètre sur la Qualité de Vie au Travail a été lancé à l'automne, avec un taux de participation exceptionnellement élevé de 86%.

La démarche QVT, portée par un Copil paritaire, se poursuivra sur l'année 2025.

Les CSE se sont déroulés tout au long de l'année conformément au calendrier, dans un climat d'échanges constructifs.

Les NAO ont permis de reconduire des mesures et avantages sociaux, ainsi que de renouveler l'accord égalité Hommes/Femmes.

Logistique

L'équipe poursuit au quotidien ses missions d'entretien des locaux, d'entretien du linge, de préparation des biberons, de transports et de préparation des événements avec professionnalisme. Son investissement quotidien permet de garantir l'hygiène et la propreté des locaux, pour les personnes accompagnées et les professionnels. L'actualisation constante de l'organisation permet d'être au plus proche des besoins des services.

Accueil et secrétariat

L'organisation mise en place sur les quatre pôles (PPJE, PPE, PH, PPI) permet d'assurer une continuité de service, tout en assurant la spécificité de chaque poste. Les procédures internes sont réévaluées régulièrement afin de garantir une continuité de fonctionnement.

Formation

- **Nombre de professionnels ayant suivi au moins une action de formation : 204**
- **Nombre d'heures de formations, hors Gapp et hors sécurité : 5 047 heures**
- **Budget global pour l'Association :**
 - Cotisations prévisionnelles légales et conventionnelles (1,35 %) : 126 451€

- Cotisations prévisionnelles obligation d'investissement formation (0,65%) : 60 883€
- Cotisation prévisionnelle 1% CDD : 14 039€
- Remboursement de l'OPCO : 81 122€
- Montant des dépenses supplémentaires au titre de la formation : 32 336€

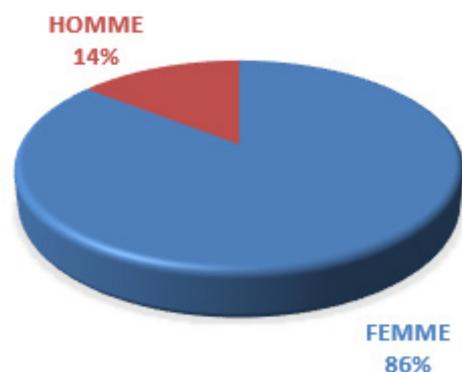
Indicateurs RH

- **Nombre de professionnels (effectifs réels) : 302**
- **Nombre d'ETP : 278**
- **Nombre de contrats temporaires sur l'année 2024 :**
 - Contrats CDD : 2 118
 - Contrats intérim : 20
- **Mouvement du personnel :**
 - Embauches CDI : 49
 - Départs CDI : 61
- **Promotions internes : 5**
- **Médillés du travail : 3**

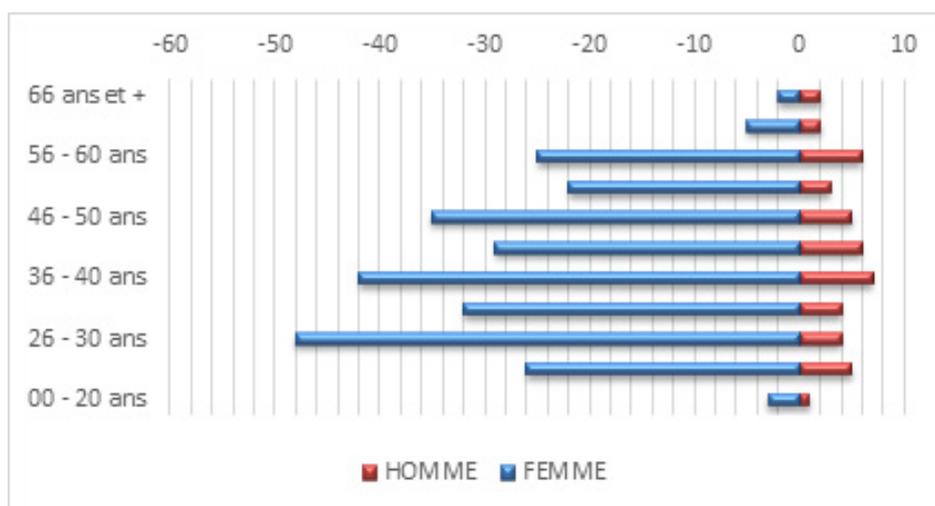
- **Taux d'absentéisme global Résonance (arrêts maladie simple, arrêts AT/MP)**

- Au titre des arrêts maladie : 7%
- Au titre des accidents du travail/maladie professionnelle : 1%

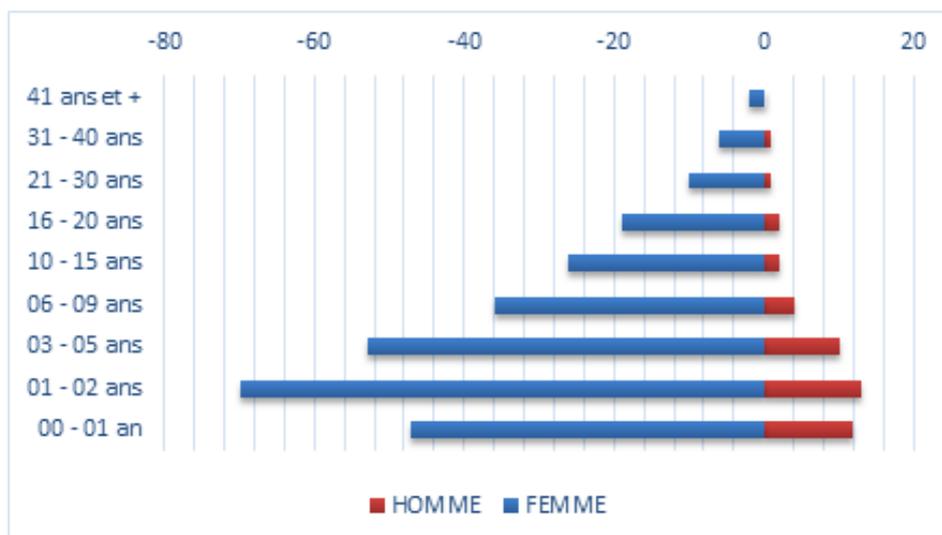
Répartition hommes femmes



Pyramide des âges



Ancienneté dans l'Association



SERVICE FINANCES CONSOLIDÉ

Les comptes consolidés Résonance

La consolidation des établissements affiche un excédent du résultat d'exploitation de 927.967,20€.

Le groupe II accuse un dépassement de 1.058.388,43€ qui provient essentiellement de la reprise de 610.727,80€ de provision des congés payés, celle-ci a énormément diminué du fait de notre reconfiguration du mode de prise des congés en 2024, cela va perdurer en 2025.

Les dépassements du groupe III s'expliquent par le provisionnement de la revalorisation salariale Ségur et d'indemnités de rupture pour 2025, ainsi que d'affectation de fonds perçus par l'ARS et la

DDCSPP pour des budgets 2025 et 2026, à hauteur de 800.000€.

Le résultat administratif, après neutralisation de la reprise pour congés payés, est de 320.246,04€.

Nous prévoyons d'affecter cet excédent essentiellement à la compensation des déficits pour reconstituer cette réserve, étant donné que pour couvrir le déficit 2023 de 310 391,87 €, nous avons eu largement recours à cette provision prévue à cet effet.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Perfectionnement du suivi budgétaire salarial poste par poste ;
- Mise en place d'un meilleur suivi du déclenchement de la prévoyance ;
- Déploiement du SIRH ;
- Evolution du système des fiches de poste ;
- Poursuite du déploiement des actions RH (handicap, QVCT).

Pôle Prévention Jeune Enfant



ÉDITORIAL

La Prévention du jeune enfant constitue un enjeu majeur de santé publique et de justice sociale. Dès les premières années de vie, les fondations du développement physique, émotionnel et cognitif sont posées. En ce sens, la manière dont une société prend soin de ses jeunes enfants influe non seulement sur leur avenir mais aussi sur celui de la collectivité dans son ensemble. Dans ce cadre, la prévention du jeune enfant souligne l'importance

Yann Mentzer, Directeur

de considérer l'enfant dans sa globalité en prenant en compte ses besoins fondamentaux et les ressources disponibles dans son environnement. Un accompagnement précoce à la parentalité dans un environnement sécurisé et stimulant est primordial. Le soutien proposé par les professionnels du PPJE va au-delà de l'accès aux soins ; il englobe l'éducation, la nutrition, la stimulation et l'épanouissement affectif.

ACTIVITÉ

La MAJPE

La MAJPE dispose d'un agrément de 27 places. Nous avons réalisé 8 583 journées d'accueil en 2024. Les journées réalisées en 2024 se situent 10% en-dessous du taux cible. Ce déficit d'activité est le reflet : d'arrêts anticipés non programmés, de manque d'orientations notamment d'avril à juin, de changement de lieu de résidence, d'orientations tardives, de réorientation vers un dispositif plus adapté.

41 enfants et 37 familles ont été accompagnés durant l'année. 17 nouveaux enfants ont été accueillis en 2024 dont 7 ont été orientés chez Pouss'Pousse et 10 au sein du groupe 123 Soleil.

20 enfants ont quitté la MAJPE en 2024 : 12 ont été scolarisés, 2 ont déménagé, 2 ont quitté la MAJPE à l'initiative des parents, 2 ont quitté la MAJPE suite à une fin de prise en charge (non-respect du règlement intérieur par les parents), 1 a été orienté

vers un dispositif d'accompagnement plus adapté dans le cadre de la prévention (CPERD), 1 a fait l'objet d'un placement judiciaire.

En collaboration avec les parents, 9 enfants ont bénéficié d'un accompagnement individuel proposé par la psychomotricienne.

Il est primordial pour l'équipe de la MAJPE de s'adapter continuellement aux besoins des enfants mais aussi des parents. L'équipe veille à proposer des actions variées et modulables en fonction des demandes des parents. Aussi, ces derniers sont encouragés à s'inscrire dans la vie de l'établissement et notamment à travers des actions ponctuelles ou des temps festifs. En 2024, 30 actions différentes ont été réalisées (Carnaval, kermesse, barbecue, matinée cocooning...) dont certaines ont eu lieu plusieurs fois dans l'année (ateliers cuisine, piscine, médiation animale...).

Des temps, dédiés aux parents en interne mais aussi à l'extérieur de l'établissement, sont également proposés tels qu'une sortie au salon du livre, Marché de Noël...

Si nous avons rencontré des difficultés en termes de mobilisation des parents lors du premier semestre, nous notons une amélioration significative depuis le mois de septembre. Les nouvelles familles se montrent participatives tant dans la proposition d'actions qu'au niveau de leur présence. Ces moments partagés contribuent aux échanges, au

L'AJPJE

L'îlot familles est un dispositif d'accueil implanté sur le territoire de Munster et sa vallée, basé sur la libre adhésion de la famille. Il est un outil de prévention secondaire dans l'action sociale de proximité. Le dispositif peut accueillir 10 personnes, 5 parents et 5 enfants âgés de 3 mois à 3 ans.

Cette année, 3 808 journées ont été réalisées soit 8% au-dessus du taux cible. Ce chiffre reflète la bonne collaboration de l'équipe avec l'espace solidarité et la PMI de Munster. Cette situation facilite le repérage des familles et l'identification des besoins partagés sur le territoire.

10 familles, dont 9 mamans et 1 couple, et 12 enfants ont été accueillis à l'îlot familles. Si la majorité des familles étaient constituées de mamans vivant en couple, le dispositif a également accueilli des familles monoparentales, représentant une part plus réduite mais significative des bénéficiaires.

En 2024, l'AJPJE a renforcé son rôle d'accompagnement des familles en leur offrant un espace bienveillant où elles peuvent échanger, s'inspirer mutuellement et développer leur pouvoir d'agir. Les familles sont au cœur du dispositif : elles sont invitées à participer activement à la

Les LAEP

Les Lieux d'Accueil Enfant-Parent sont identifiés par les familles. Ces structures de prévention primaire invitent à l'échange entre pairs, facilitent les rencontres et représentent une bouffée d'oxygène dans le quotidien des familles.

Le LAEP « Bout d'ficelle » a ouvert 160 matinées au public, soit 320 heures d'accueil. En 2024, le dispositif a ouvert sur 3 sites (Club des jeunes, Europe et Florimont) à Colmar. Nous avons accueilli 173 familles et 234 enfants pour 2 354 participations (adultes et enfants confondus).

74% des familles viennent des quartiers de Colmar dont 37% du quartier Europe/Schweitzer, 12%

changement de regard que ces parents ont sur eux-mêmes et leur enfant ainsi qu'à la création de lien entre parents leur permettant ainsi de sortir, pour certains, de leur isolement.

Soucieux de valoriser les compétences des parents, notre objectif 2025 est de les mobiliser pour l'animation de ces ateliers. Pour exemple, un atelier bricolage a été proposé par une maman, co-construit avec les professionnels. Elle aura la possibilité de l'animer courant du premier trimestre 2025.

création de solutions adaptées à leur réalité, en étant pleinement impliquées dans les décisions et projets du lieu. L'accompagnement met un accent particulier sur le renforcement du lien parent-enfant, à travers des ateliers qui favorisent l'éveil, la stimulation et l'autonomie des enfants. Ces moments d'échange permettent aux parents de mieux comprendre les besoins de leur enfant, de renforcer les liens affectifs, tout en sortant de l'isolement. En valorisant les ressources de chacun, les professionnelles soutiennent les parents dans une démarche proactive et collaborative, leur permettant d'aborder les défis du quotidien avec plus de sérénité et de confiance.

6 familles et 8 enfants ont quitté le dispositif au cours de l'année. Les fragilités repérées à l'entrée ont été levées au fil de l'accompagnement. Aucune mesure d'assistance éducative n'est à signaler. La durée moyenne de l'accompagnement était de 7 mois. Cette moyenne s'explique par le fait que certaines familles ont dû interrompre leur contrat avant son terme, en raison d'une reprise d'activité professionnelle et d'opportunité de crèche.

Saint-Joseph/Mittelharth et 9% du centre-ville. 26% des familles accueillies sont originaires des villages situés dans la plaine, dans le vignoble et dans le Ried.

Le LAEP « La Cabane d'OrKa » a ouvert 79 créneaux au public sur les communes de Kientzheim et Orbey, ce qui correspond à 158 heures d'accueil et 512 participations des familles à l'année.

35 familles et 39 enfants ont été accueillis sur le site de Kientzheim ; 11 familles et 11 enfants ont été accueillis sur le site d'Orbey. Les bénéficiaires proviennent pour 70% de la Communauté de communes de rattachement.

FAITS MARQUANTS

Je souligne le dynamisme, le sérieux, la détermination et l'engagement des salariés du Pôle.

MAJPE

En 2024, les professionnelles ont été pleinement associées aux orientations de l'établissement, aux projets immédiats mais aussi aux perspectives à moyen et long terme.

Les professionnelles ont participé à de nombreuses rencontres partenariales hors de l'établissement. Elles ont participé, organisé et co-construit des projets en y associant les personnes accompagnées mais aussi les acteurs de proximité.

Toutes ces initiatives ont permis aux professionnelles d'ouvrir leur champ d'intervention en lien avec le réseau de la Prévention sur le territoire. Elles ont exploré et engagé des actions dans l'intérêt des personnes accompagnées tout en développant leur connaissance des partenaires.

Nous notons le départ d'une salariée qui a décidé de voguer vers de nouvelles aventures.



Séjour familles

AJPJE

Nous notons un engagement et un dynamisme fort de l'ensemble des acteurs du territoire de Munster. Avec les représentants de la CeA, nous avons actualisé les outils de références (document d'orientation, contrat d'accueil, projet personnalisé, questionnaire de satisfaction, bilan intermédiaire, demande de renouvellement, bilan de fin de prise en charge). Ce travail de co-construction dans la proximité a contribué à fluidifier les échanges et explique aussi la montée en charge de l'activité.

Ce travail de réflexion de fond avait comme objectif :

- Harmoniser les pratiques, la cohérence des outils et interventions.
- Prendre en compte, dès l'orientation d'une famille, la parole des parents.
- Créer une procédure d'accueil en impliquant les acteurs.
- Faciliter le partage d'informations et d'observations afin de répondre de façon précoce aux difficultés repérées.

LAEP

L'année 2024 marque une étape importante pour le LAEP « Bout d'ficelle » avec son départ du lieu historique du CSC Europe pour s'établir dans un nouvel espace, le CSC Florimont. Ce nouveau lieu, chaleureux et accueillant, a su conquérir les familles, qui apprécient son cadre adapté et propice aux échanges.

Le LAEP « La Cabane d'Orka » continue de jouer un rôle essentiel dans le renforcement du lien enfant-parent, dans la création de liens sociaux et dans le soutien à la parentalité. Les efforts engagés pour dynamiser le site d'Orbey ouvrent des perspectives encourageantes pour l'avenir.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Réaliser une auto-évaluation afin de préparer l'évaluation externe en 2026 ;
- Maintenir et développer la qualité de l'accompagnement proposé aux personnes accompagnées ;
- Poursuivre la réflexion autour de la coordination de parcours de l'enfant ;
- Engager le projet de délocalisation de la MAJPE ;
- Accompagner la montée en compétences des professionnels ;
- Valoriser les actions de prévention à destination des familles avec de jeunes enfants ;
- Impliquer davantage les parents à travers des actions en coresponsabilité ;
- Maintenir et amplifier notre présence sur les territoires, valoriser notre expertise, et répondre à des besoins non couverts ;
- Diffuser un questionnaire de satisfaction à destination des familles accueillies au LAEP ;
- Amplifier le travail de communication ;
- Participer aux actions/projets en lien avec les partenaires.



Préparation des bredalas de Noël



Pôle Petite Enfance



ÉDITORIAL

Alix Grousset, Directeur

Le 8 octobre 2024, la députée Isabelle Santiago et rapporteure de la commission d'enquête sur les manquements des politiques de protection de l'enfance déclarait : « L'État ne peut pas rester un parent défaillant impunément ». Cette commission, créée en mai 2024 puis reconstituée en octobre suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale, a pour mission d'identifier les manquements actuels de la politique de l'Aide Sociale à l'Enfance, de cibler les défaillances de la gouvernance de cette politique et de faire des recommandations sur les réponses législatives, réglementaires et budgétaires à apporter à la crise que traverse la protection de l'enfance, mais aussi sur l'articulation entre les collectivités territoriales et les services de l'État.

La petite enfance et en particulier les pouponnières sont particulièrement intéressées par les préconisations qui seront établies, Madame Isabelle Santiago recommandant notamment de réviser le décret réglementant les pouponnières datant de

1974 et aujourd'hui « totalement obsolète » selon ses dires.

A ce jour, nos professionnelles ont en charge 5 bébés à chacune de leur prise de poste, et si elles s'attachent à donner tous leurs soins les plus bienveillants aux nourrissons, il n'en demeure pas moins qu'elles ne peuvent malgré toute leur bonne volonté leur accorder à chacun toute l'attention dont ils ont besoin, notamment pour ces enfants souvent porteurs de souffrances, troubles psychiques, carences, etc...

En 2024, notre pouponnière n'a malheureusement pas dérogé au taux de remplissage de 100% constaté depuis plusieurs années dans tous les établissements similaires au notre. Nous ne pouvons qu'être attristés de la perpétuation de cette situation qui n'offre que des conditions défavorables de prise en charge des bébés, et plus largement des enfants confiés par les services de l'ASE, malgré tout le dévouement et la compétence de nos professionnelles.

ACTIVITÉ

La pouponnière-MECS Caroline Binder

Comme les années précédentes, nous ne pouvons que déplorer un taux de remplissage supérieur à 100% de sa capacité d'un agrément de 36 enfants, s'établissant exactement à 109,26% et matérialisant ainsi une offre d'accueil bien inférieure aux besoins de l'ASE. Ainsi, 3,33 enfants supplémentaires sont pris en charge à plein temps

en sus de notre agrément de 36 places. Devant l'afflux des demandes de placement et des besoins de l'ASE, nous avons donc décidé d'accepter ce sureffectif chronique en officialisant ce surcroît d'activité par le financement de 3 places, demandé et accordé par la CeA pour l'année 2024, soit 39 enfants accueillis. La demande de financement

a été renouvelée dans une demande de mesure nouvelle envoyée fin octobre 2024 en vue de la préparation du budget 2025.

Le taux d'occupation fixé par la CeA est de 95% pour les services d'internat et de 97% pour les services en milieu ouvert. Sur cette base, l'activité prévisionnelle est de 5 201 journées pour la pouponnière et de 8 322 journées pour la MECS en tenant compte des 3 places en sureffectif. L'activité réalisée est de 5 535 journées pour la pouponnière et de 8 822 journées pour la MECS, soit une suractivité de 6,5% pour les premiers et 6% pour les seconds. En ne tenant compte que des 36 places de l'agrément, cette suractivité passerait à + 21% pour la MECS. Il est à noter que nous avons refusé l'accueil de 10 bébés sur la seule année 2024. Le critère spatial en est une des raisons mais c'est essentiellement sur le critère qualitatif que ce refus s'opère, nos professionnelles atteignant les capacités maximales de prise en charge des bébés. Nous ne pouvons sacrifier les besoins des uns au bénéfice d'accueils supplémentaires, au risque de les exposer au syndrome de l'hospitalisme.

47 enfants ont été accompagnés cette année, marquant un ralentissement du taux de rotation. La première raison est le fort taux de renouvellement de l'effectif de la pouponnière l'année dernière, la deuxième, l'embolisation des services d'accueil empêchant les réorientations vers d'autres établissements. Nous pouvons ainsi relever que 38% de notre effectif d'enfant est passé hors agrément sur la question de l'âge, 6 enfants ayant plus de 2 ans à la pouponnière et 9 enfants ayant dépassé les 6 ans en MECS. Cet état de fait nous oblige à repenser notre accompagnement en particulier pour la MECS qui accueille dorénavant

des enfants de 8 ans qui n'ont plus les mêmes centres d'intérêt, ni les mêmes besoins.

Seuls 8 arrivées et 9 départs ont été enregistrés. Pour ces derniers, 2 enfants nés sous le secret ont été adoptés, 2 sont repartis au sein de leur famille, et 5 en réorientation vers d'autres établissements du département ou hors département.

La Pouponnière-MECS dispose d'un agrément de 36 places d'internat classique pour enfants âgés de quelques jours à 6 ans. En totalité, 65 enfants ont été accompagnés soit presque le double de notre capacité. En effet, un taux de rotation a été nettement supérieur à l'année dernière, se traduisant par 20 arrivées dont 12 uniquement pour la pouponnière (dont la capacité est de 15 places) et 19 départs. L'activité prévisionnelle est de 12 087 journées pour un réel de 14 025 journées, soit 1 938 journées supplémentaires, ce qui représente un taux de suractivité de 16 %.

Tout comme l'année dernière, 3 enfants nés sous X nous ont été adressés directement depuis la maternité. 1 a été adopté, 1 a été accueilli par son père biologique, 1 est toujours dans nos services.

Au départ de l'établissement : 6 orientations vers un autre établissement, 1 en réorientation interne vers le Pôle Handicap, 5 en famille d'accueil, 1 chez un tiers digne de confiance, 1 adoption, et 5 retours à domicile dont 1 toujours suivi en accueil de jour et 2 en PAD. En cela, nous ne pouvons que déplorer le faible taux des fins de mesures d'accompagnement sur la totalité des départs enregistrés cette année, soit 21 %. Il est à noter que ce taux s'effondre si la levée de toute mesure d'accompagnement est rapprochée du nombre d'enfants suivis cette année par le PPE, soit 4 enfants sur 65, soit un taux de 6%.

Suivi médical/paramédical

L'accompagnement du jeune enfant se matérialise aussi par un suivi sanitaire substantiel. Il a nécessité plus de 1 300 heures aux différents professionnels du PPE pour cette année au profit des 39 enfants présents. Environ 300 visites médicales dont 90 par un spécialiste ont été nécessaires et près de 750 séances de rééducation (orthophonie, kinésithérapie, psychomotricité, orthoptie). 6 enfants et 1 en attente de prise en charge sont suivis par la psychiatrie infanto-juvénile et 6 enfants par le centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP). Enfin, 14 d'entre eux ont une reconnaissance MDPH soit 1 enfant sur 3 accompagné par nos services.



L'accueil de jour

Cette deuxième année en exploitation du service de 10 places a confirmé le besoin de ce type d'accompagnement qui vient en complément de l'internat et du suivi à domicile. La vocation de ce service est d'épauler les parents à domicile et dans nos locaux sur un temps court, 6 mois à 1 an, pour leur permettre d'ajuster certains points relatifs à la parentalité.

L'année 2023 avait été marquée par la montée en puissance de ce nouveau service. L'activité de 1 132 journées réalisées a été triplée cette année avec 3 441 journées effectuées au profit de 21 enfants. Toutes les mesures d'accompagnement ayant pris fin cette année ont été entamées en 2023, à une exception, celles ayant débuté en 2024 étant

toujours en cours fin décembre, soit 10 fins de mesure et 13 nouvelles.

Sur les 10 sorties, 2 l'ont été vers un placement en internat, 4 en suivi à domicile, et 4 fin de mesure.

Un cahier des charges sur les accueils de jour a été élaboré en groupe de travail inter-établissements piloté par l'ASE. La Cheffe de service de notre accueil de jour a participé aux travaux de réflexion et d'élaboration. Ce cahier des charges entrera en fonction au premier trimestre 2025. Il a pour objectif de définir le cadre et le fonctionnement d'un accueil de jour.

Enfin, le service n'a pas encore de solution arrêtée pour sa relocalisation.

FAITS MARQUANTS

Séjours en camps

Cette année, la pouponnière L'Envol et la MECS Les Explorateurs sont partis en séjour.

La Pouponnière L'Envol a choisi de partir en 2 sous-groupes à deux endroits différents pour permettre de proposer un accompagnement plus individuel. Le 1er groupe a opté pour se rendre à « Bol d'air Evasion » du 27 au 30 mai 2024 et l'autre groupe à « Center parcs » en Moselle du 13 au 16 mai 2024. Du côté des Explorateurs (MECS), le groupe s'est

rendu à Corcieux du 17 au 20 juin 2024.

Ce fut un moment où enfants et professionnels ont pu profiter du moment présent en laissant de côté toutes les contraintes du quotidien pour quelques jours.

Balades, activités, restaurants et bien sûr plaisir et convivialité étaient au rendez-vous pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

Activités avec les familles

Au-delà des rencontres habituelles pour quelques moments festifs avec les familles (galette des rois, retours des camps, Halloween, Noël, etc.), une raclette et une sortie à Europa Park sont deux dates qui ont particulièrement été appréciées par les enfants, accompagnés de leurs parents. La sortie dans le célèbre parc d'attractions a été rendu possible par l'engagement social auprès des enfants et des familles souffrantes ou vulnérables

d'Europa Park qui fait bénéficier les associations comme les nôtres d'une billetterie gratuite par l'action « cœurs heureux ».

En outre, il est à souligner l'engagement d'un père de famille, comme entraîneur des enfants dans un projet football. Un beau projet qui met en lumière le travail de collaboration et de pair-aidance si important pour les familles accompagnées.

Réorganisation des services

Face aux conditions difficiles rencontrées par nos professionnelles de L'Envol pour accompagner les nourrissons dont elles ont la charge, un desserrement du service de la pouponnière a été décidé en septembre. 4 enfants vont ainsi rejoindre le groupe des Explorateurs début janvier ainsi que 2 professionnelles. Cette réorganisation partielle a pour objectif d'offrir des conditions d'accueil plus favorables aux bébés en attendant

la restructuration tant attendue mais qui n'interviendra vraisemblablement que dans 4 ou 5 ans. Elle a nécessité une refonte des organisations et plannings en concertation avec les professionnels, et quelques investissements complémentaires.

Un travail de précision de certaines fonctions a également été mené par l'encadrement et les professionnelles concernées. Ainsi, le rôle des infirmières a été précisé par une note d'organisation

et le travail des référentes parentalité a été encadré par une fiche de fonction. Ce travail permet de définir clairement les attentes et les responsabilités de chacun, notamment en réponse aux besoins des familles. Les fiches missions permettent aussi aux professionnelles de se rendre compte du travail à effectuer et des compétences repérées chez chacune. C'est une façon de mettre leur travail en avant et de valoriser leurs compétences.

Restructuration du Pôle Petite Enfance

Dans le cadre de la restructuration du pôle, l'ASE a arrêté un nouveau périmètre qui entrera en vigueur lorsque les travaux de restructuration seront terminés. Le Pôle Petite Enfance se transformera ainsi profondément car il sera en charge d'accompagner les enfants de 0 à 18 ans par la création d'un nouveau groupe de vie de 7 à 12 ans et du rattachement de l'actuelle Maison

Parrainages

Le Pôle Petite Enfance souhaite développer le parrainage des enfants confiés. Grâce au parrainage de proximité, les enfants placés en foyer ou en famille d'accueil peuvent compter sur leur parrain ou marraine de cœur, qui deviennent pour eux des adultes repères. Ils leur apportent aussi une ouverture culturelle et sociale ainsi qu'une attention toute particulière à leurs besoins. Ainsi 4 parrainages ont pu se concrétiser cette année en espérant que ce projet puisse prendre de l'ampleur dans les années à venir.

Réaménagement des locaux

Suite à une opportunité, la Cheffe de service de la Courte Echelle a rejoint l'équipe de Direction du PPE. Par ailleurs, la salle de réunion a bénéficié d'une nouvelle décoration la rendant plus accueillante.

La mise en place d'un nouveau poste de référent TSA à compter du 1er janvier 2025 a été également l'occasion de définir cette fonction dans une fiche spécifique de manière à ce que l'ensemble des acteurs soient en capacité de bien cerner les attributions de chacun, favorisant en cela la circulation des informations et la place de chacun pour un meilleur travail partenarial.

Saint-Jean située rue Henner à Colmar.

Un comité de réflexion a été ainsi créé afin de réfléchir aux futurs besoins et 5 réunions thématiques se sont tenues au cours de l'année 2024. Elles aboutissent à la rédaction d'un cahier des charges pour la consultation d'architectes à venir, traduisant une feuille de route éducative en feuille de route architecturale et entrepreneuriale.



Rencontre entre les enfants du PPE et le Conseil Municipal des Jeunes de Wintzenheim

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Mise en place du poste d'Accompagnant des enfants à particularités ;
- Mise en place de la réorganisation partielle de la pouponnière/MECS ;
- Poursuite du projet de restructuration 2029 ;
- Travail sur la QVT ;
- Préparation de l'évaluation externe ;
- Déménagement de l'Accueil de jour ;
- Poursuite des projets des groupes de vie ;
- Consolidation du travail à la parentalité.

Pôle Enfance



ÉDITORIAL

Consolider, structurer, oser prendre des risques, innover ! Telles sont les actions qui ont porté les équipes du Pôle Enfance en 2024. Après dix mois de vacance de poste, l'équipe de Direction est revenue au complet avec la nomination début juillet de Tanguy RINCKEL FECHTING en tant que Chef de Service. Les mois qui ont précédé cette arrivée, les équipes du Home Saint-Jean ont démontré leur maîtrise en termes d'accompagnement éducatif ainsi que leur capacité à travailler en autonomie et en mutualisation.

Ainsi, et conformément à notre engagement, aucune réorientation d'enfants n'a eu lieu quand bien même la complexité de certaines situations a pu éprouver les équipes. Ce sont ces compétences et la cohérence éducative des groupes qui ont permis d'absorber, à moindre coût, la mise en place

Rodolphe du Gardin, Directeur

du nouveau système d'acquisition des congés. L'engagement de chacun, cadres et professionnels, a permis, dans ce contexte pourtant défavorable aux initiatives, de mettre en œuvre un séjour audacieux : 8 jours de camp itinérant pour dix enfants sur un GR de la Costa-Brava, point d'orgue des projets transverses déployés ces dernières années et notamment du « Projet Rando ». Structuration enfin pour le Pôle Enfance avec une réflexion approfondie et collective au deuxième semestre sur la démarche de bientraitance : une dynamique désormais définie, repérée et alimentée tout au long de l'année. Le Pôle Enfance et la MECS Home Saint-Jean continuent donc de capter des compétences comme en témoignent nos recrutements, en CDI comme en CDD.

ACTIVITÉ

Pour l'année 2024, la MECS a réalisé 30 310 journées, soit 781 journées de plus qu'en 2023 et 3 376 journées de plus qu'en 2022 (29 529 journées en 2023, 26 934 journées facturées en 2022). Dans le cadre de l'harmonisation du nombre de Placements à Domicile (PAD) par éducateur entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, la capacité d'accueil maximale théorique du Pôle Enfance est passée de 28 835 journées à 31 755 journées ce qui correspond à 8 PAD supplémentaires, à effectif constant. Le taux de remplissage de la MECS Home Saint-Jean pour 2024 par rapport à sa capacité maximum d'accueil, tous services confondus, est donc de 95%.

À cet égard, on notera que les taux d'occupation retenus par l'ASE sont passés en juillet 2024 : de 84% à 95% pour l'internat et à 97% pour le PAD. En ce qui concerne la MECS Home Saint-Jean, le taux d'occupation pour l'internat sur la période s'élève à 101%, les deux services de PAD cumulés à 87%. Le PAD-Relai est en sureffectif permanent avec un taux d'occupation de plus de 102 %, le SEADR présente un taux d'occupation plus faible de 81,5%. Au regard de l'harmonisation des taux de prises en charge imposés par la CEA, les deux services de PAD sont en effet tenus de réaliser, à effectif constant, 26% d'activité en plus depuis le 1er janvier 2024. Cette montée en charge du PAD

avait été anticipée au deuxième semestre 2023, elle a continué à progresser en 2024 au gré de l'OAE.

On notera pour l'établissement, tous services confondus, l'entrée de 32 enfants et la sortie, sans réorientation, de 28 enfants durant l'année 2024. C'est donc plus de 30% de l'effectif de la MECS qui est sorti de l'établissement libérant ainsi 10 places d'internat, 19 places de PAD en SEADR plus

L'internat

L'internat a accompagné cette année 63 enfants dont 10 nouveaux placements. L'équilibre filles/garçons est maintenu puisqu'on compte sur la période 34 filles et 29 garçons. L'âge moyen se situe toujours autour de 9 ans, le plus âgé a 16 ans et le plus jeune a 3 ans. On notera que la place d'urgence est occupée depuis l'OPP de juillet 2021. Elle est donc devenue, dans les faits, une place structurelle qui réduit d'autant la capacité du Home à répondre aux situations d'urgences.

Le rythme des entrées et des sorties de l'internat reste soutenu puisqu'on compte 10 entrées en 2024, 5 sorties dont 1 réorientation en famille d'accueil à la demande de l'ASE et 5 passages en PAD-Relai en vue d'une levée de placement.

Le maintien des liens de fratrie reste une priorité pour l'équipe éducative, que ce soit au sein du Home ou en lien avec l'extérieur. Le soutien à la parentalité reste omniprésent au sein de l'établissement grâce à l'articulation PAD-Relai/Internat mais également par le biais des Visites Médiatisées assurées par les éducatrices de PAD. Les parents ont été associés autant que possible au quotidien de leurs enfants en assurant la rentrée scolaire et en participant aux rendez-vous médicaux, aux événements ou aux loisirs sportifs de leurs enfants. A l'issue de l'enquête qualité lancée auprès des parents en décembre 2023, un Comité Consultatif des Parents s'est mis en place le 2 février 2024. Il a fait suite au premier Conseil de la Vie Sociale (CVS) du Home Saint-Jean qui a lieu le 31 janvier. Ces deux instances, mises en place à la suite d'une réflexion de toutes les équipes, viennent alimenter une dynamique de réflexion visant à améliorer de façon continue nos pratiques, l'accueil et l'accompagnement des familles. Ces deux instances se sont réunies à nouveaux à l'automne et se retrouveront pour des temps désormais institutionnels en 2025.

On notera également en 2024, le formidable travail des équipes en transverse sur les groupes avec l'animation des différents ateliers, musique, théâtre,

3 places de PAD au PAD-Relai. L'établissement continue ainsi de s'inscrire dans la dynamique de parcours instaurée à la suite de la mise en place du PAD-Relai avec un objectif : faire sortir le plus rapidement possible les situations de l'internat pour lesquelles il existe un potentiel de retour en famille. 122 enfants et 79 familles ont été accompagnés par le Home Saint-Jean en 2024.

jardinage, rando, ... avec en point d'orgue, le camp itinérant en Espagne pour les plus grands de l'atelier Randonnée. Dans le registre du soin, la médiation animale s'est poursuivie avec la présence régulière des deux chiens médiateurs dans l'internat et des ateliers spécifiques au profit des petits à l'extérieur. L'atelier sophro a lui aussi gagné en maturité avec la formation de l'éducatrice à l'initiative du projet qu'elle gère aujourd'hui en autonomie. Enfin, dans le cadre des soins post-traumatiques, le recours aux thérapies brèves s'est poursuivi tout au long de l'année jalonnée par des rdv de synthèse sur les soins en cours et les résultats observés.

Le parrainage concerne désormais 10 enfants et continue de se développer en lien avec notre partenaire, l'UDAF 68. Il s'agit là d'un pilier de notre gestion en termes de parcours : parrainage pour les parcours longs et préparation d'un PAD-R dès que possible pour les parcours dits courts, c'est-à-dire ceux pour lesquels un retour en famille semble possible.

On notera enfin l'évolution de l'agrément de la MECS Home Saint-Jean qui passe en 2024 sur la tranche 3-18 ans au lieu de 3-14 ans. Ce changement vient conforter la politique de l'établissement visant à ne pas réorienter les enfants afin de ne pas morceler davantage les parcours et de limiter au maximum la violence des ruptures. En conclusion, on relèvera un indicateur qui a fini par disparaître du tableau de bord de l'établissement, le nombre de jours de fugues qui est à zéro depuis 3 ans.



Camps des Mousaillons
et des P'tits Navi

Le PAD-R

Le Placement A Domicile Relai (PAD-R) reste plus que jamais le moteur de l'internat bien que son « rendement » dépende étroitement des profils orientés par l'OAE. Pour rappel, créé en avril 2022, il s'agit de 10 places réservées en priorité à l'internat de la MECS avec l'objectif de faire sortir du dispositif de la Protection de l'Enfance les potentiels retours en famille tout en les sécurisant pour qu'ils restent pérennes. Les deux éducatrices du PAD-R travaillent donc étroitement avec leurs collègues de l'internat à la préparation des PAD, tout en assurant ceux qui

Le SEADR

Le SEADR de la MECS Home Saint-Jean est progressivement monté en charge tout au long de l'année pour passer de 20 à 28 enfants suivis en décembre. Cette progression s'est faite à effectif constant. Pour absorber ces situations supplémentaires, les 4 éducatrices en poste se sont déchargées en partie des visites médiatisées en les reportant sur leurs collègues du PAD-R et sur les éducateurs d'internat.

Le service a accompagné 44 enfants en 2024 ce qui représente 29 familles. 8 d'entre elles ont bénéficié d'une main levée de placement. Une famille a glissé vers un suivi AEMO et une dernière famille composée d'une petite fille de 8 ans et de sa maman se sont installées à Lyon. Madame y a trouvé une formation diplômante rémunérée et nous avons gardé sa fille en repli sur l'internat le temps qu'elle trouve un logement adapté pour sa fille à Lyon.

FAITS MARQUANTS

Le premier semestre 2024 a été celui de la préparation des camps et notamment du camp itinérant en Espagne. On notera la maturité et l'autonomie de nos équipes qui ont su mobiliser leurs ressources pour organiser, planifier et préparer des projets ambitieux alors que l'établissement ne disposait plus que d'un seul Chef de Service. A cet égard, la nomination de M. RINCKEL FECHTING est un évènement marquant de l'année. Sa prise de fonction a permis de sécuriser les équipes en consolidant une cohérence éducative pour l'ensemble des situations du Pôle Enfance. Les deux Chefs de Service travaillent effectivement en parfaite symbiose que ce soit pour la planification des professionnels ou pour le suivi des situations : ils sont « interopérables ».

Au deuxième semestre, c'est l'exposé des projets

sont actés par le magistrat.

13 familles représentant 20 enfants ont été accompagnées par le service en 2024. 3 d'entre eux viennent de l'extérieur au titre du rapprochement fratrie. 8 enfants ont ainsi pu sortir du dispositif de la Protection de l'Enfance au cours de l'année. En cumulé, depuis sa création, le service a accompagné en PAD 35 enfants libérant ainsi 30 places d'internat au Home Saint-Jean. Le travail de l'équipe a donné lieu à 22 mains levées de placement.

L'équipe intervient sur un périmètre qui reste conséquent en termes de km parcourus : Thann - Willer sur Thur - Colmar - Alolsheim - Mulhouse - Sepois - Kembs. Elle assure toutefois le nombre de VAD nécessaire en optimisant le travail en binômes. On notera enfin que l'équipe continue d'intervenir au profit de l'internat en assurant une partie des visites médiatisées ce qui permet ainsi de profiter de son expertise en soutien à la parentalité et de croiser les regards sur les situations les plus complexes.



Trek en Espagne

de groupe en réunion plénière qui marque un tournant dans la vie de l'établissement. En effet, la qualité des projets de chaque groupe reflète la prise en compte par les équipes de la spécificité des enfants qu'ils accompagnent. Chaque équipe a ainsi naturellement dégagé des axes de travail qui tendent à les spécialiser dans des domaines qui sont tous complémentaires. La réflexion produite a permis de dégager un axe de réflexion majeur qui devrait imprégner notre travail, pour les années à venir, autour des valeurs de sociabilité et de responsabilité des enfants, les uns envers les autres au sein du groupe.

Enfin, ce deuxième temps de l'année est marqué par la définition et la mise en œuvre de notre démarche de bientraitance. A partir des recommandations de l'ANESM, les équipes ont

pu recenser toutes les actions existantes, relever les axes de progression et définir la démarche de bientraitance au Pôle Enfance. Dans la foulée, a été initié le plan de prévention des risques de maltraitance alimenté en groupe de réflexion par les professionnels eux-mêmes. Ce plan inscrit l'établissement dans une dynamique d'écriture des bonnes pratiques dans un mémoire qui se veut le plus opérationnel possible. En périphérie, les Chefs de Service ont travaillé sur un nouveau protocole d'accueil des stagiaires et nouveaux arrivants visant à les doter d'un socle de connaissances minimum sur la Protection de l'Enfance, sur la confidentialité des situations et le secret professionnel ainsi que sur les bases de notre démarche de bientraitance. Pour les stagiaires, un retour d'expérience sous la forme d'un sondage sur Google Doc permet désormais d'alimenter notre réflexion à partir des relevés des stagiaires.

L'année 2024 a été jalonnée de temps forts :

- du 30/12/2023 au 02/01/2024, camp de Nouvel An au Domaine du Trupt à Luvigny (Vosges),

- du 04 au 05/05/2024, weekend Moutain Spirit en Suisse,

- du 08 au 09/05/2024, projet transverse P'tits Mousses / Moussaillons au Camping du Vert Vallon à Lautenbach,

- le 25/05/2024, baptême de l'air à Habsheim avec le Kiwanis,

- le 08/06/2024, Fête du Sport au Home Saint-Jean,

- du 25/06/2024 au 02/07/2024, camp transverse du projet « Rando » : trek itinérant sur la Costa Brava,

- le 27/06/2024, soirée de cohésion du Pôle Enfance au Domaine Saint Loup de Michelbach,

- du 06 au 11/07/2024, camp des Moussaillons aux Chalets du Lac de Vouglans-Maisod,

- du 13 au 18/07/2024, camp des P'tits Mousses, camping CapFun Pergola au Lac de Chalain dans le Jura,

- du 29 au 30/10/2024, camp des P'tits Navi au Domaine des Granges Bas,

- le 17/12/24 soirée de Noël du Kiwanis à l'Auberge du Zoo de Mulhouse,

- le 18/12/2024, spectacle de Noël « Le Père-Noël et le Pukeko » au Home Saint-Jean.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Consolidation et animation de l'équipe de bénévoles du Home Saint-Jean ;
- Consolidation du partenariat signé avec l'Éducation Nationale ;
- Formation des professionnels et des cadres du Pôle Enfance dans le cadre du déploiement du Projet Associatif de Résonance ;
- Mise en œuvre et évaluation du projet « thérapies courtes » en suivi psychothérapeutique externe ;
- Mise en œuvre du projet médiation animale spécifique pour les petits en complément des actions existantes ;
- Mise en œuvre du projet intergroupe Randonnée avec séjours ;
- Généralisation du projet « Sophr'Home » à tous les enfants du Home Saint-Jean, et ré-internalisation du projet ;
- Poursuite du projet familles de parrainage ;
- Développement du projet musique (salle de musique, mini-orchestre et premiers concerts) ;
- Projet de spectacle avec les Percussions de Strasbourg le 10 mai 2025 à La Coupole à Saint-Louis ;
- Mise en place et inauguration de l'atelier Montessori ;
- Projet d'atelier jardin du Home et de Serre Aquaponique « MyFood » porté par le Rotary Club Mulhouse Vosges ;
- Développement du projet « Intergénérationnel » pour les Petits.

Le projet de lieu de vie adossé à la MECS Home Saint-Jean destiné à accueillir, jusqu'à leur majorité, les enfants placés en internat sur le long terme et nécessitant un accompagnement particulièrement sécurisé a été défini et présenté à l'ASE. Il s'agit d'accueillir 6 enfants dans deux appartements réunis en duplex dans nos locaux sis boulevard Robert Schumann à Mulhouse. Le budget de fonctionnement reste à affiner et les travaux à réaliser s'agrègeraient à un autre projet d'accueil du Pôle Handicap au RdC de ce bâtiment qui a été proposé à l'ARS. Après accord de la CeA, ce projet pourrait donc voir le jour à l'été 2026.

Pôle Adolescence

ÉDITORIAL

Rodolphe du Gardin, Directeur par intérim

Au regard des défis relevés l'année précédente, 2024 aura été une année éprouvante pour les équipes du Pôle Adolescence. En effet, la perte d'attractivité de nos métiers, constat généralisé à tout le secteur social, s'est particulièrement fait sentir au sein du pôle avec des équipes réduites à très peu de professionnels qualifiés et titulaires. Afin de maintenir la capacité d'accueil de l'internat et pour ne pas dégrader davantage le nombre de placements non exécutés dans le Haut-Rhin, le recours à l'intérim avec un partenaire de qualité a permis de compléter les rangs tout au long de l'année. Dans ces conditions, l'absence sur la période d'un deuxième Chef de service a conduit

l'équipe de Direction et les professionnels titulaires à surinvestir leur poste afin de maintenir le niveau de qualité attendu dans l'accompagnement des jeunes confiés.

C'est à ce prix et grâce à l'engagement de chacun que le niveau d'activité du pôle s'est maintenu en 2024. La fin de l'année a été l'opportunité de mener une réflexion approfondie sur le fonctionnement du pôle, l'encadrement de proximité, la restructuration des équipes et leurs impacts sur l'accompagnement des enfants et de leurs familles. Le fruit de ce travail et l'engagement des équipes du pôle permettent d'aborder sereinement l'année 2025.

ACTIVITÉ

Les internats

Tous services confondus, les internats du Pôle Adolescence ont réalisé 14 870 journées en 2024 soit 1 114 journées de plus qu'en 2023. Ces données marquent la volonté du pôle de répondre aux besoins du territoire en lien avec ses partenaires du service de l'Offre Accueil Établissement (OAE) de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

En 2024, les Pavillons Saint-Jean ont ainsi réalisé 7 927 journées, le service de la Semi-Autonomie, 2 533 journées et la Maison Saint-Jean, 4 410 journées. On notera au global 17 admissions dans l'année : 13 jeunes aux Pavillons 1 et 3 dont 3 fratries, 3 admissions à la Maison Saint-Jean et 1 admission au service des Semi-autonomes et 3 transferts de l'internat.

Les SEADR

Ces services de placement alternatifs toujours extrêmement sollicités ont été impactés par l'harmonisation des ratios du nombre d'enfants suivis par éducateur entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. Les deux SEADR, Mulhouse et Colmar, sont ainsi passés à un objectif de 5 enfants suivis à 7 enfants par éducateurs. Dans ce nouveau cadre, le service de Mulhouse a réalisé 5 412 journées en 2024. Même si ce niveau d'activité reste inférieur au

nouvel objectif de 7 435 journées, il est remarquable au regard des effectifs du service, sérieusement impacté cette année par les mouvements de personnels. Le SEADR de Colmar a réalisé 4 316 journées, soit 1 333 journées de plus qu'en 2023. Le service est monté progressivement en charge pour atteindre les nouveaux ratios et l'objectif de 4 956 journées par an. Au global, les deux services ont accompagné 53 jeunes soit 42 familles.

Les JNA

Le service des JNA a réalisé en 2024, 10 431 journées, soit 339 journées de plus qu'en 2023. Toujours en nombre de journées, la proportion de jeunes majeurs / mineurs s'est inversée par rapport à 2023 avec 4 968 journées réalisées pour les Mineurs et 5 463 journées réalisées pour les Majeurs Non Accompagnés. Le service a accompagné 53 jeunes

en 2024 s'engageant sans compter dans tous les aspects de la prise en charge, des démarches administratives à la définition et la mise en œuvre des projets en passant par l'accès aux soins, l'accompagnement à l'autonomie et l'acculturation des jeunes.

FAITS MARQUANTS

L'année 2024 a été riche en événements sportifs et a vu émerger de belles réussites parmi les jeunes accompagnés au sein des établissements du Pôle Adolescence.

Au mois de janvier, les enfants accueillis aux Pavillons Saint-Jean de Mulhouse ont eu la chance d'assister à un match de basket, grâce aux généreuses donatrices du Ladies Circle de Mulhouse. Les adolescents ont ainsi pu donner de la voix pour encourager les joueurs de l'équipe de Mulhouse, qui est ressortie victorieuse de ce beau match. Les jeunes ont ensuite pu faire dédicacer un maillot par les joueurs et ont reçu quelques petits cadeaux de la part des basketteurs pour l'occasion.

Le sport était de nouveau à l'honneur pour nos jeunes au mois de juin lors du passage de la flamme olympique à Colmar. Les adolescents des Pavillons Saint-Jean de Mulhouse et de la Maison Saint-Jean de Colmar ont pu participer à cet

événement exceptionnel grâce au soutien du Lions Club. En effet, 6 jeunes ont pu saluer le passage de la flamme olympique à Colmar, moment unique et mémorable dont ils se souviendront longtemps !

L'année 2024 a également vu l'arrivée d'un pensionnaire un peu particulier au sein des Pavillons Saint-Jean ! Il s'agit d'Ultra, un jeune labrador âgé d'un an, élève chien guide au sein de l'association des chiens guides de l'Est. Ce pensionnaire à 4 pattes accompagne quelques heures par semaine Lisa, coordinatrice de projet aux Pavillons. L'occasion toute trouvée pour initier les jeunes aux gestes et à la conduite à tenir avec un chien, en présence de l'éducateur du chien. Ultra est désormais un membre à part entière des Pavillons, qui vient à la rencontre des jeunes pour faire le plein de câlins, mais également parfois pour apaiser leurs angoisses. Les enfants le lui rendent bien avec une bonne dose de caresses !



Ultra, le nouveau pensionnaire des Pavillons !

2024 aura également été l'année de belles réussites dans les rangs des JNA, des Pavillons et de la Maison Saint-Jean.

Au sein des JNA, on recense 100% de réussite aux examens avec 100% de mentions. Tous les garçons qui ont composé pour un examen allant du brevet des collèges au CAP ont obtenu leurs examens avec mention. 82% d'entre eux ont même décroché les encouragements et/ou les félicitations. Certains se sont vu attribuer des titres honorifiques comme par exemple Léonce, « meilleur apprenti du Grand Est ».

Une cérémonie a eu lieu en octobre pour mettre à l'honneur les jeunes des Pavillons et de la Maison Saint-Jean qui se sont distingués par leur comportement exemplaire, leurs résultats scolaires, leur réussite aux examens ou encore lors de leurs stages en entreprise ou par leur entrée dans le monde du travail comme apprentis. Bravo à eux !



Photo DT-DNA

Remise de prix pour les jeunes méritants

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Structuration des équipes d'internat : mise en place de coordinateurs de groupe, recrutement et formation de professionnels qualifiés ;
- Réalisation et suivi des projets de groupe, écriture des règles de fonctionnement, refonte des documents d'accueil pour les enfants et les familles ;
- Revue et suivi des projets personnalisés pour chaque jeune pris en charge ;
- Renforcement de l'équipe de Direction avec le recrutement d'un Chef de service pour l'internat de Mulhouse ;
- Développement des partenariats avec l'Éducation nationale, les centres d'apprentissage et tous les acteurs qui concourent à l'insertion des jeunes ;
- Réflexion sur la complémentarité entre le Pôle Adolescence et le Pôle Enfance au regard des orientations de l'ASE en termes d'offre d'accueil et de l'agrément du Home Saint-Jean désormais sur la tranche 3-18 ans.

Pôle Handicap

ÉDITORIAL

2024 aura été une année riche en mouvement et en projets au sein du Pôle Handicap.

Dans un premier temps, le Pôle a vu le départ de l'ancienne Directrice, en juin, et l'arrivée d'un nouveau Directeur à la même période.

Le Pôle Handicap a poursuivi sa dynamique inclusive en proposant la première journée portes ouvertes du Pôle le 1er juin.

La rentrée a également vu naître la première Unité Externalisée pour Enfants Polyhandicapés d'Alsace. De plus, à l'aube du 20e anniversaire de la loi du 11 février 2005, le gouvernement a eu pour volonté de renforcer les droits des personnes en situation de handicap. La Conférence nationale du Handicap le

Yannick Strescher, Directeur

26 avril 2023 a eu pour effet la volonté de construire 50 000 nouvelles solutions en faveur du handicap. Nous avons saisi l'opportunité de proposer de nouveaux projets en lien avec les besoins des personnes que nous accompagnons par le biais des Appels à Manifestation d'Intérêt diffusés par l'ARS Grand Est.

Une année chargée, durant laquelle les équipes ont donné le meilleur de leur savoir-faire dans un souci constant du bien-être des enfants que nous accompagnons, mais aussi de leurs familles. Je profite de ces quelques lignes pour les remercier sincèrement de leur investissement et saluer leur professionnalisme.

ACTIVITÉ

EEAP

Le taux d'activité de l'internat de l'EEAP est de 98% avec 4 308 jours d'activité. 3 places d'internat sont restées inoccupées sur l'année 2024, du fait d'un manque d'enfants sur notre liste d'attente. Néanmoins, le fort taux d'activité s'explique par la présence de plusieurs enfants accueillis dans le cadre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ces derniers sont hébergés 365 jours par an, alors que l'internat n'est ouvert habituellement que 231 jours par an. Un jeune, dont le représentant légal n'a pas de logement, est également hébergé à l'année.

Le nombre de journées réalisées à l'accueil de jour est de 2 834 au lieu des 3 359 prévues. Nous avons accueilli 20 enfants au lieu des 17 prévus par l'agrément en 2024. Néanmoins, la grande

fatigabilité des enfants que nous accueillons, ainsi que les hospitalisations régulières, expliquent ce différentiel négatif.

La place d'accueil temporaire a été occupée 364 jours en 2024, sur les 365 jours prévus. Ce taux d'activité sur l'accueil temporaire s'explique par une demande croissante des parents, pour des périodes s'inscrivant dans le cadre du « Droit au Répit ».

3 enfants ont quitté l'établissement en 2024 :

- 1 enfant a rejoint un établissement plus proche de son domicile.

- 2 enfants sont décédés.

3 enfants ont rejoint l'établissement dans le courant de l'année.

Service TSA

Ce service accompagnant des enfants de 2 à 6 ans porteurs de troubles du spectre autistique a une capacité de 8 places, pour 208 jours d'ouverture.

En 2024, le service a accompagné 10 enfants en simultané. Malgré ces accueils supplémentaires, la liste d'attente reste bien présente.

Le service a réalisé 1 183 journées au lieu des 1 580 prévues. Ce différentiel négatif s'explique de plusieurs façons :

- Deux arrêts maladies de 6 mois émanant de deux professionnels, conjugués à la difficulté de recruter des professionnels formés à l'accompagnement d'enfants TSA. Cette situation a amené le service à réduire le nombre de journées d'accueil des enfants sur plusieurs semaines, afin de continuer à pouvoir

accueillir les 10 enfants concernés simultanément.

- Plusieurs périodes d'absences pour maladie des enfants, mais aussi pour vacances avec les parents, en dehors des périodes de fermeture habituelle.

Malgré tout, l'équipe a continué en plus de son action auprès des enfants au sein du service, à se rendre dans les différentes écoles, pour assurer un soutien et des conseils aux équipes enseignantes. Le travail de partenariat avec les professionnels paramédicaux en libéral a également été maintenu.

1 enfant a quitté le service au mois de juillet. Ce dernier a été orienté vers un autre type d'accompagnement spécialisé.

1 enfant a rejoint les effectifs de l'unité « Brin d'Eveil ».



FAITS MARQUANTS

Journée portes ouvertes

Le Pôle Handicap a organisé en 2024 sa première journée « Portes Ouvertes ».

Un grand nombre de personnes (élus, administrateurs, parents, salariés de Résonance, partenaires, voisins, ...) ont répondu présents. L'occasion pour les professionnels du Pôle Handicap de montrer leurs savoir-faire et les outils nécessaires à l'accompagnement prodigué aux enfants tout au long de l'année.

Nous sommes convaincus que la démarche

inclusive doit pouvoir s'effectuer dans les deux sens. Ce fut l'occasion pour le Pôle Handicap de poursuivre son travail d'approche qui tend à l'inclusion des personnes en situation de handicap, en s'ouvrant sur l'extérieur. L'occasion de permettre au milieu ordinaire de venir à la rencontre du milieu spécialisé.

Cette première journée a été un franc succès et nous souhaitons reproduire ce type de manifestation dans les années à venir.



Journée Portes Ouvertes

Changement de Direction au Pôle Handicap

Mme Corinne Schaffner, Directrice du Pôle Handicap depuis de nombreuses années a fait valoir ses droits à la retraite en 2024.

La transmission des dossiers en cours a pu s'effectuer en toute sérénité, tant pour les équipes, que pour les enfants et leurs familles.

Ouverture de l'Unité Externalisée pour Enfants en situation de Polyhandicap

Ce projet est le fruit d'un travail conjoint entre le Pôle Handicap, l'ARS Grand Est, l'Éducation Nationale et la mairie de Colmar.

Depuis la rentrée 2024, une classe spécifique est dédiée aux enfants de l'EEAP âgés de 6 à 12 ans au sein de l'école Barres de Colmar.

Pour mener à bien cet accompagnement vers l'inclusion, l'Éducation Nationale a mis à disposition une enseignante spécialisée dédiée à cette classe. L'ARS a financé les postes éducatifs nécessaires à l'accompagnement des enfants au quotidien.

La mairie de Colmar a permis la réfection d'une salle accessible au sein de l'école.

La première rentrée des enfants a eu lieu avec beaucoup d'émotion le lundi 16 septembre. L'inauguration officielle a eu lieu le jeudi 5 décembre

en présence des différents partenaires, des familles et des enfants.

Le Lion's Club « Petite Venise » a également souhaité contribuer à ce projet en finançant 5 tablettes tactiles qui permettent aux enfants et aux professionnels de diversifier les moyens de communication et les supports de travail.



Ouverture de l'UEEP

Accompagnement au décès

L'année 2024 a été marquée par le décès de deux jeunes de l'EEAP.

Ces décès sont intervenus à l'hôpital après plusieurs semaines d'hospitalisation. Néanmoins, et cela même si cet accompagnement ne s'inscrit pas dans le taux d'activité, les professionnels de l'EEAP se sont relayés auprès des enfants pour les accompagner dans leurs derniers jours. Cet accompagnement se définit en lien avec les familles et dans le respect du souhait de chacun.

Réponses aux Appels à Manifestation d'Intérêt

Comme évoqué en préambule, la conférence nationale du Handicap d'avril 2023 a eu pour effet de proposer aux personnes en situation de handicap, 50 000 nouvelles solutions. Par le biais d'Appels à Manifestation d'Intérêt, l'ARS du Grand Est a permis aux différents établissements de la région de déposer des projets en lien avec les besoins identifiés sur les territoires.

Ces Appels à Manifestation d'Intérêt se sont répartis selon un calendrier échelonné sur l'année 2024. Nous avons saisi cette opportunité pour présenter différents projets en lien avec les besoins des jeunes que nous accompagnons.

Au 30 juin 2024 :

- Présentation d'un projet de MAS de jour d'une capacité de 12 places.
- Présentation d'un projet pour un établissement proposant un hébergement de 8 enfants dans le cadre du Droit au Répit (ce projet n'a pas été retenu par l'ARS).

Nous avons appris en décembre que le projet de MAS de jour serait financé et devrait voir le jour dans le courant du premier semestre 2025.

En septembre 2024 :

- Dépôt d'un projet en lien avec la promotion de

Dire au revoir est essentiel. La phase de deuil se travaille ensuite avec les jeunes sur les groupes afin de mettre des mots sur l'absence, une émotion sur le départ du camarade.

Le travail de partenariat avec l'équipe des soins palliatifs de l'hôpital Pasteur permet également à l'équipe de pouvoir bénéficier d'un suivi après le décès et d'être accompagnée dans ces moments douloureux.

l'autodétermination des personnes en situation de Polyhandicap.

Ce projet a été co-écrit par les parents du CVS, la psychologue et le Directeur.

Le but de ce projet était de proposer des formations Makaton mixtes à destination des professionnels et des parents, mais aussi de financer une commande oculaire.

Ce projet n'a été que partiellement retenu, et nous permettra le financement d'une commande oculaire afin de diversifier les moyens de communication alternative auprès des jeunes.

Au 31 décembre 2024, dépôt de 3 projets :

- 1 projet portant sur la création d'une unité TSA Brin d'Eveil de 12 places à Mulhouse.
- 1 projet portant sur l'extension de l'unité TSA Brin d'Eveil de Logelbach qui permettrait de passer de 8 à 12 places.
- 1 projet de création d'un SESSAD de 17 places qui permettrait d'accompagner 12 enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique et de 5 jeunes Polyhandicapés.

Les réponses à ces projets devraient intervenir courant du premier semestre 2025.

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Ouverture de la MAS de jour ;
- En fonction des réponses aux AMI :
 - Création d'une unité « Brin d'éveil » à Mulhouse ;
 - Extension de l'unité « Brin d'éveil » à Logelbach ;
 - Création d'un SESSAD.
- Poursuite du travail sur la promotion de l'autodétermination ;
- Réflexion avec l'Éducation Nationale autour de la création d'une UEEP en collège ;
- Elaboration du CPOM 2026/2030.

Pôle Parentalité et Insertion



ÉDITORIAL

Yann Mentzer, Directeur

L'Insertion, la Prévention du jeune enfant et la Protection de l'enfance sont des piliers essentiels pour assurer le bien-être et le développement harmonieux des futures générations. Ces domaines, bien qu'individuellement distincts, se complètent et s'interconnectent pour offrir à chaque personne accompagnée un environnement favorable à son épanouissement. La complémentarité de ces activités n'est pas simplement une bonne idée, c'est une nécessité ! Ensemble, elles permettent de créer des bases solides pour que chaque usager puisse être accompagné à chaque étape de son

parcours, de la petite enfance à l'âge adulte. Cette synergie permet non seulement de répondre aux besoins immédiats des jeunes, mais aussi de préparer la société de demain, avec des citoyens pleinement responsables et engagés.

C'est un peu comme une équipe de foot où chaque joueur, à son poste, soutient le travail des autres en se projetant vers un but commun : un avenir meilleur pour nos enfants !

Je tiens à remercier nos partenaires et l'ensemble des équipes du Pôle.

ACTIVITÉ

Le Portail : dispositif ALT

Le dispositif dispose de 38 places avec plusieurs portes d'entrée.

Taux d'occupation de
84,20%.

11 814 journées réalisées

67 personnes (+15 personnes/2023), soit 29 ménages (+8/2023), ont été accueillis.

Temps moyen de la prise en charge des ménages sortis en 2024 : 14 mois (17,5 mois/2023)

32 personnes (+15p/2023) soit 19 ménages sont sortis en 2024. 58% vers un logement autonome.

Le Portail : dispositif ASLL

18 ménages équivalant à 41 personnes (dont 18 enfants) ont été accompagnés. 78% des ménages sont locataires du parc social, 22% résident dans le parc privé.

La cible : 28% d'hommes seuls, 16% de femmes isolées, 28 % de ménages monoparentaux, 28% de couples avec enfants. 39% ont des ressources liées à une activité professionnelle, 28% des ménages sont bénéficiaires du RSA, 11% perçoivent une pension de retraite, 11% perçoivent des allocations chômage et 11% perçoivent une pension d'invalidité ou AAH. Les adultes entre 25 et 49 ans représentent 78% des personnes accompagnées. Ces mesures ont permis à 5 ménages de changer de logement, à 13 ménages de considérablement baisser ou solder leur dette. L'expulsion locative a pu être évitée pour 9 ménages.

Le SEADR

Le SEADR a accompagné cette année en file active 48 enfants, au sein de 27 familles. Nous avons réalisé 8 335 journées. Notons l'augmentation de l'agrément, qui est passé de 20 à 25 mesures au 1er mars 2024. La durée moyenne d'accompagnement est de 13 mois et le délai moyen avant engagement de la mesure est de 2,5 mois. 89,5% des placements à domicile sont exécutés dans un cadre judiciaire. 25 nouvelles admissions, dont 2 dans un cadre administratif, ont eu lieu cette année. Les motifs d'orientation vers le SEADR sont multifactoriels mais notons que 29% des enfants accueillis vivent dans un conflit parental massif, pour 44% les parents ne répondent pas de façon adaptée au méta-besoin de sécurité et 44% des familles vivent dans des conditions de vie compromettant le développement de l'enfant. La moyenne d'âge à l'admission est de 3 ans et 6 mois. Cette moyenne haute s'explique par le fait que 24 enfants sont dans la tranche d'âge 0-3 ans, 24 ont entre 4 et 7 ans. Nous avons accompagné 36 enfants

Le CPERD

6 490 journées ont été réalisées, (+ 1 054 journées /2023).

16 familles ont été accompagnées contre 14 en 2023. Il est à noter que nous avons rencontré et étudié la situation de 35 ménages et en avons présenté 26 à la CPPE, 15 ont eu un avis favorable : 9 ont pu démarrer un accompagnement en 2024, 2 se sont désistés au moment de l'accueil, 1 a été

Le Portail : dispositif LPE

24 ménages différents ont été accompagnés. 6 ménages déjà concernés par l'action fin 2023 et dont l'accompagnement s'est poursuivi en 2024 et 18 nouveaux ménages nouvellement concernés par l'action en 2024 : 25 adultes et 26 enfants dont 9 jeunes majeurs soit 51 nouvelles personnes. 33% des nouveaux ménages accompagnés étaient des couples avec enfants soit un tiers des situations, 28% de familles monoparentales. Les deux tiers résident à Colmar.

A noter la grande variation des âges des 25 adultes qui oscillent entre 24 et 84 ans (dont 17 personnes ont plus de 50 ans). En 2024, 90 visites à domicile ont été réalisées, 148 heures de déplacements, 208 échanges téléphoniques et 244 mails envoyés à destination des bénéficiaires de l'action et des partenaires.

issus de 15 fratries de 2 à 4 enfants, soit 75% des accompagnements.

11 familles vivent à Colmar ou couronne colmarienne, 7 sur le territoire de Guebwiller, 5 sur les territoires de Ste Marie Aux Mines et Orbey, 2 à Rouffach, 1 à Ribeauvillé et 1 dans le 67. Les compositions familiales représentent 13 couples dont 2 recomposés, 8 mères isolées, 5 pères isolés et 1 TDC. 8 enfants accompagnés cette année bénéficient d'une notification MDPH et d'un accompagnement par un dispositif de soins et/ou une AESH en milieu scolaire.

Nous avons opéré 8 replis cette année, d'une durée moyenne de 2,2 jours, pour un total de 16 jours. 7 ont été réalisés en MECS et 1 chez un tiers ressource de la famille. 25 sorties ont été enregistrées. Pour 68% des situations (17 enfants), nous constatons un maintien de l'enfant au domicile : 2 sans mesure de suite et 15 mesures d'AEMO ou AEMO-R/H. Pour 32% des situations (8 enfants), un placement en établissement ou famille d'accueil a été ordonné.

réorienté en Centre Maternel, 3 vont être accueillis début 2025. Sur les 16 familles, 13 étaient locataires de leur logement et 3 bénéficiaient d'un logement loué par l'Association. 7 familles résidaient dans le secteur de Colmar, 7 sur Mulhouse et 2 sur Cernay/Staffelfelden.

Les prescripteurs du CPERD étaient à 62% les espaces solidarité de la CeA, la PMI pour 13%, l'Unité

Mère-Enfant de l'hôpital de Mulhouse pour 13%, la maternité pour 12%. Majoritairement, les motifs de l'orientation des ménages ont été identifiés autour de la problématique de développement physique, effectif, social, cognitif de l'enfant mais aussi liés à la sécurité affective de l'enfant ainsi que des inquiétudes en lien avec la vulnérabilité des parents.

La moyenne d'âge des enfants était de 5 mois (3,5 mois en 2023, 6,5 mois en 2022 et 9,28 mois en 2021). A l'entrée dans le dispositif, 4 avaient entre 0 et 1 mois, 5 entre 1 et 3 mois, 3 avaient entre 3 et 6 mois, 2 avaient entre 6 et 12 mois et 2 avaient entre 18 et 24 mois.

11 familles sur les 16 sont des couples avec un enfant. Nous notons que 44% des ménages manquent de soutien familial. Nous constatons que 56% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté. Nous identifions cette année, 3 parents comme ayant des conduites addictives. Dans 69% des ménages accompagnés, au moins un des parents présente

Le Centre Maternel

L'équipe du CM est mobilisée dans des accompagnements de plus en plus complexes, en lien avec les évolutions du public. 6 195 journées ont été réalisées. 14 ménages ont été accompagnés (14 mères et 15 enfants), 71% dans le cadre de la protection administrative ou judiciaire et 29% dans le cadre de la prévention, dont l'admission passe par la Commission Projet Parent-Enfant. Dans ce dernier cas, les mères sont orientées par la maternité ou le SPIP pour 2 d'entre elles et sont en suite de placement judiciaire à majorité pour les 2 autres mères. Les motifs d'accueil sont pour 31% des violences intrafamiliales, pour 17% un conflit familial massif, pour 24% des mineurs un développement compromis et 38% d'entre eux des conditions d'éducation inadéquates. 17% des orientations sont faites au motif de la déficience d'un parent, 31% au motif des conditions de vie inadéquates de la famille et 27% de l'isolement social et/ou familial. Les familles sont originaires pour 57% de Colmar ou la couronne mais aussi 1 de Mulhouse, 1 de Sainte-Marie-aux-Mines, 1 de Guebwiller et 2 sont arrivées dans le cadre d'un parcours migratoire.

La durée moyenne d'accompagnement est de 16 mois pour les ménages sortis en 2024. Cette durée s'explique par des fins de prises en charge à la majorité de mères accueillies tôt dans leur

des troubles psychiques.

En moyenne : 8,8 interventions hebdomadaires par famille (contre 6,4 en 2023). Cette hausse s'explique par l'augmentation de la fréquence des interventions à domicile sur un temps donné, mais également une augmentation des temps de coordination et d'échanges avec les partenaires, pour 5 ménages. Le système de répit a été mobilisé à 2 reprises pour une durée moyenne de 2 jours. L'astreinte a été sollicitée à 3 reprises dans le cadre de la gestion d'un conflit parental, d'un besoin de soutien de très grande proximité pour un père et sa fille et d'un dépannage alimentaire pour un nourrisson.

L'accompagnement a pris fin pour 8 ménages soit 21 personnes dont 8 enfants. La durée moyenne de prise en charge est de 7,8 mois. Concernant les ménages sortants, nous constatons le maintien à domicile de l'enfant pour 7 ménages et pour le 8ème, nous notons un arrêt anticipé à la l'initiative des usagers.

minorité et un séjour long en lien avec le délai d'un an de mise en œuvre du placement de l'enfant.

Le travail avec les pères a concerné 8 familles. Pour 3 d'entre elles dans le cadre des DVA ou DVM accordés par le magistrat, dont 1 situation a été orientée vers un partenaire afin de préserver le lieu de vie de la mère victime de violences conjugales. 2 familles ont bénéficié de VAD hebdomadaires dans le cadre des DVH accordés au père à son domicile.

6 familles ont quitté l'établissement cette année : 1 sans aucune mesure de suite, 1 vers un dispositif partenaire dont la prise en charge est moins soutenue, 1 vers le dispositif du Portail avec un PAD pour l'enfant et 3 enfants ont été orientés en établissement dans le cadre d'un placement classique, que nous avons pu préparer et accompagner au mieux dans l'intérêt des familles, dans le cadre de relations partenariales de qualité.



FAITS MARQUANTS

Les services extérieurs (SEADR, CPERD et Portail) se sont installés dans des nouveaux locaux à proximité du CM. Cette opportunité a permis à la fois de libérer des espaces au CM au profit des personnes accompagnées mais aussi de regrouper l'ensemble des services de milieu ouvert suscitant ainsi une dynamique nouvelle propice à l'innovation et à la créativité.

Malgré l'augmentation temporaire des mesures au SEADR, la liste d'attente se situe toujours à 12 mesures en moyenne lissées sur l'année.

Le CPERD a, comme les années précédentes, répondu à plusieurs sollicitations de partenaires, permettant ainsi de faire connaître les missions du service. L'équipe du CPERD a particulièrement été marquée par le départ inattendu d'une mère, laissant ainsi sa fille et son conjoint seuls, du jour au lendemain et sans donner de nouvelles. Cet évènement a nécessité une mobilisation accrue des professionnels auprès de ce père afin de l'outiller et le soutenir dans sa parentalité.

Les mères et enfants accueillis au CM, font l'objet d'une attention particulière en termes de qualité de vie offerte au sein de l'établissement. Les ateliers proposés répondent à leurs besoins et centres d'intérêt (yoga du rire, ateliers santé, cuisine, motricité, ...) et font régulièrement appel aux bénévoles et au tissu local. Cette année, les ateliers bimensuels de yoga du rire sont financés par l'association des Blouses Roses. Un séjour à Center Parcs a réuni l'ensemble des mères, des enfants et des professionnels dont une partie de la dépense a été autofinancée grâce à la mobilisation des mères et de l'association Entraid'Alsace. Ces bulles de respiration sont essentielles pour chacun, d'autant que cette année des tensions importantes entre et avec des résidentes ont eu lieu. Elles ont fragilisé le climat et impacté la dynamique collective. Mais nous avons su faire face grâce à la force et à la solidarité de l'équipe, aux espaces de réflexion et d'élaboration de nos pratiques, aux réponses apportées par les cadres et l'ASE.



Entrée des nouveaux locaux



Atelier « yoga du rire »

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Pérenniser le CPERD ;
- Renouveler et valoriser les mesures nouvelles du SEADR ;
- Etablir une auto-évaluation des prestations du CM et du SEADR afin de préparer l'évaluation externe ;
- Faire vivre la réflexion en cours autour des compétences des familles ;
- Participer aux travaux de la CeA sur la convergence des activités FSL ;
- Développer l'offre sur le territoire notamment sur le volet Insertion ;
- Poursuivre la réflexion sur la transformation de la crèche interne ;
- Répondre aux sollicitations du SPIP concernant la parentalité des personnes auteur de violences conjugales.

Pôle Accueil et Loisirs



ÉDITORIAL

L'Accueil et les Loisirs à l'Atelier du château sont vus comme deux piliers essentiels de la vie de l'enfant. Ils contribuent à leur développement global, favorisent leur bien-être et préparent les jeunes générations à devenir des adultes épanouis et responsables.

Au-delà de leur fonction pratique, ces moments collectifs et partagés représentent une véritable chance pour l'avenir. Les enjeux sont donc de taille, et chacun, à son niveau, s'engage pour faire en sorte que ces espaces, ces prestations soient accessibles à tous, et qu'ils répondent véritablement aux besoins des enfants, de leurs familles et de la société dans

Yann Mentzer, Directeur

son ensemble.

Ces temps sont aussi un terrain propice à la mise en place d'initiatives inclusives. Les activités proposées favorisent le respect, la solidarité, la tolérance et la citoyenneté. C'est dans cette complémentarité entre l'éducation formelle et non formelle que l'on accompagne les enfants vers un avenir plus équilibré et harmonieux.

Je tiens à remercier nos partenaires et l'ensemble de l'équipe du Pôle.

ACTIVITÉ

En 2024, nous avons fonctionné à nouveau sur l'ensemble des périodes conventionnées.

Le nombre d'heures de prises en charges est de 42 256.

Nous remarquons que le nombre de familles inscrites est stable par rapport à l'année dernière.

L'accueil périscolaire

Notre prestataire API restauration nous concocte, comme l'année précédente, des plats équilibrés pour les 72 enfants accueillis quasi quotidiennement. Les enfants et l'équipe sont satisfaits de la qualité des repas.

La fréquentation sur les temps de midi est stable car nous avons atteint les capacités d'accueil cadrées par notre agrément et la taille de nos locaux. Cependant, nous n'avons plus d'enfants sur liste d'attente cette année.

L'équipe d'animation, épaulée par une salariée



mise à disposition par la commune d'Ingersheim, et deux jeunes en mission Service Civique ainsi que deux bénévoles, assure le service des repas de midi et l'accueil du soir.

Les professionnelles organisent quotidiennement les trajets depuis les écoles en toute sécurité, avec notamment l'accueil d'un enfant à mobilité réduite. L'équipe adapte également sa pratique professionnelle pour autonomiser les enfants en travaillant sur le vivre en collectivité.

L'accueil extra-scolaire

L'équipe a fait preuve d'imagination et d'originalité pour proposer aux enfants de multiples activités lors des mercredis de l'année. Ateliers culinaires, sportifs, bricolages sont le quotidien des enfants.

Nos petits châtelains ont également soif de découvertes et ont pu profiter de sorties sportives à la patinoire, sorties au cinéma mais aussi à

l'écomusée et à la bibliothèque.

Ils ont eu l'honneur de participer au passage de la flamme Olympique à Colmar en juin 2024.

Le temps des vacances est l'occasion de sorties à la journée et de découvertes plus lointaines. Entre grande randonnée et parc d'attraction, les enfants ont été comblés.

FAITS MARQUANTS

Le départ de deux animatrices en juillet 2024 a permis de renouveler partiellement l'équipe qui a déjà trouvé son fonctionnement. Le projet pour la saison 2024-2025 s'annonce riche.

Le thème de l'année, articulé autour des « contes et légendes », a été une réussite. Les enfants ont travaillé sur différents supports afin de réinventer le récit de l'Atelier du Château. Cette thématique a été mise en lumière par un époustouflant spectacle de fin d'année. Cette manifestation a été une franche réussite ; une centaine de parents et partenaires sont venus applaudir nos châtelains.

Une animation sur le thème du jeu et des défis a été conçue et réalisée par la classe Tremplin du lycée Schongauer. Permettre à des jeunes en décrochage scolaire de renouer avec l'engagement est une valeur forte de notre Association et du PAL.

L'équipe a pu bénéficier d'une formation sur le travail coopératif et la communication bienveillante, afin d'améliorer le fonctionnement de l'équipe.

En 2024, nous avons davantage développé notre outil de communication à destination des parents des enfants accueillis au Château. Ce blog, intitulé « Toute mon année », décrit le quotidien des enfants et consolide nos échanges avec les parents.

En juillet, la modification de notre logiciel de gestion, facturation et réservation, INOE, a permis

une fluidité de communication entre les parents et l'équipe, et un gain de temps administratif.

2 volontaires en service civique ont été recrutés en septembre dont un jeune, hébergé et accompagné par le dispositif du Portail, dans le cadre d'un contrat jeune majeur.

3 stagiaires de seconde, filières ASSP et AEPA de deux lycées Colmariens ont été accueillis ainsi que 7 stagiaires BAFA.

L'accueil d'enfants avec des besoins spécifiques et/ou porteurs de handicap, témoigne de notre volonté d'être un espace de loisirs qui fait preuve d'agilité, d'adaptabilité et de complémentarité.

L'intervention d'une sophrologue, 1 fois par mois depuis septembre, permet de travailler avec les enfants autour de la prise en compte des émotions.



1er marché de Noël de l'Atelier du Château

PROJETS ET PERSPECTIVES

- Proposer des activités attractives en intégrant le thème du bien-être, de l'écoute des émotions ;
- Mettre en place des projets d'envergure (marché de pâques, spectacle, sortie exceptionnelle) ;
- Permettre l'inclusion des enfants à besoin spécifique ;
- Offrir l'opportunité à des travailleurs en situation de handicap de découvrir le métier d'animateur ;
- Développer les compétences des animateurs notamment en participant à des formations ;
- Consolider des actions communes avec les écoles et nos partenaires ;
- Maintenir et entretenir le lien et la relation de confiance avec les parties prenantes ;
- Développer la communication afin de valoriser les animations pendant les vacances scolaires ;
- Répondre à des projets afin de développer l'activité ;
- Proposer aux professionnels un cadre innovant d'intervention en prenant en compte la QVT.

2024 EN IMAGES



2ème participation de Résonance au Salon Formation Emploi de Colmar, en janvier 2024.



Signature d'une convention de partenariat avec le Centre de Réadaptation de Mulhouse, dans le cadre de la politique handicap de Résonance, en février 2024.



Les jeunes du Pôle Adolescence saluent le passage de la flamme olympique à Colmar, en juin 2024.



Premières portes ouvertes du Pôle Handicap de Résonance, en juin 2024.



Participation de Résonance aux Foulées de la Ligue, en juin 2024.



Spectacle de fin d'année scolaire à l'Atelier du Château, en juillet 2024.



Travaux de rénovation de l'accès PMR à Logelbach, en août 2024.



Inauguration des nouveaux locaux du PPI, route de Neuf-Brisach à Colmar, en septembre 2024.



Ouverture par Résonance de la 1ère Unité d'Enseignement Externalisée pour enfants Polyhandicapés d'Alsace, en septembre 2024.



Vague rose chez Résonance pour soutenir la lutte contre le cancer du sein, dans le cadre d'octobre rose, en octobre 2024.



Journée du pull de Noël, en décembre 2024.



Atelier de sensibilisation au handicap au travail, en novembre 2024.

GLOSSAIRE

A	AAC	Appel à Candidature
	AACG	Association des Amis de Caroline et Gustave
	AAH	Allocation aux Adultes Handicapés
	AAM	Appel à Manifestation
	AAP	Appel à Projet
	AED	Action Éducative à Domicile
	AEJ	Accueil Éducatif de Jour
	AEMO	Action Éducative en Milieu Ouvert
	AEMO-R/H	Action Éducative en Milieu Ouvert -Renforcée/Hébergement
	AEPA	Animation Enfance et Personnes Agées
	AES	Accompagnant Éducatif et Social
	AESH	Accompagnement/Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap
	AGL	Aide à la Gestion Locative
	AJPJE	Accueil de Jour Parent Jeune Enfant
	ALT	Allocation de Logement Temporaire
	AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
	AGL	Aide à la Gestion Locative
	ANESM	Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et services Sociaux et Médico-sociaux
	AP	Accueil Provisoire
	AP	Auxiliaire Puéricultrice
	ARS	Agence Régionale de Santé
	ARSEA	Association Régionale Spécialisée d'action sociale d'Éducation et d'Animation
	ASE	Aide Sociale à l'Enfance
ASLL	Accompagnement Social Lié au Logement	
ASS	Assistant de Service Social	
ASSP	Accompagnement Soins et Services à la Personne	
AT	Accueil Temporaire	
AT/MP	Accident du Travail/Maladie professionnelle	
AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement	
B	BAFA	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
C	CA	Conseil d'Administration
	CAF	Contrat d'Accompagnement Familial (terminologie interne)
	CAF	Caisse d'Allocations Familiales
	CAMSP	Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
	CATTP	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
	CD	Conseil Départemental
	CDD	Contrat à Durée Déterminée
	CDI	Contrat à Durée Indéterminée
	CDRS	Centre Départemental de Repos et de Soins
	CDS	Chef De Service Éducatif
	CE	Comité d'Entreprise
	CeA	Collectivité européenne d'Alsace
	CESF	Conseiller en Économie Sociale et Familiale
	CFEJE	Centre de Formation d'Éducateurs de Jeunes Enfants
	CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
	CIDE	Convention Internationale des Droits de l'Enfant
	CIF	Congé Individuel de Formation
	CJC	Consultations Jeunes Consommateurs
	CJM	Contrat Jeune Majeur
	CMPP	Centre Médico-Pédagogique et Psychologique
	CMS	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
	CNSA	Centre Médico-Social (Espaces Solidarité)
	CODIR	Comité de Direction
	COFIL	Comité de Pilotage

C	COTECH	Comité Technique
	CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
	CPEA	Centre Psychothérapique pour Enfants et Adolescents
	CPERD	Centre Parental Expérimental Renforcé Diffus
	CPF	Compte Personnel de Formation
	CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
	CPPE	Commission Projet Parents-Enfants
	CRA	Centre Ressource Autisme
	CRM	Centre de Réadaptation de Mulhouse
	CRPGE	Centre Ressource Polyhandicap Grand Est
	CRIPS	Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes et des Signalements
	CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
	CSE	Comité Social et Économique
	CSC	Centre Socio-Culturel
	CSP	Comportements Sexuels Problématiques
CVS	Conseil de Vie Sociale	
D	DAF	Directeur Administratif et Financier
	DASE	Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance
	DDCSPP	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations
	DDETSPP	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations
	DG	Direction Générale
	DIAF	Document Individuel d'Accueil de la Famille
	DIPC	Document Individuel de Prise en Charge
	DISF	Document Individuel de Soutien Familial
	DITAP	Diagnostic des Troubles des Apprentissages et suivi des anciens Prématurés
	DITEP	Dispositifs Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques
	DRH	Directeur des Ressources Humaines
	DSF	Diagnostic Social et Financier
	DUI	Dossier de l'Usager Informatisé
	DVA	Droit de Visite Accompagnée
	DVH	Droit de Visite et d'Hébergement
DVM	Droit de Visite Médiatisée	
E	EEAP	Établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés
	EDIPA	Équipe de Diagnostic et d'Intervention Précoce de l'Autisme
	EJE	Éducatrice de Jeunes Enfants
	EMDR	Eye Movement Desensitization and Reprocessing (thérapie de désensibilisation par mouvements oculaires)
	EPEI	Établissement de Placement Éducatif et d'Insertion
	ES	Éducateur Spécialisé
	ESMS	Établissements et Services Médico-Sociaux
	ESTES	École Supérieure en Travail Éducatif et Social de Strasbourg
ETP	Équivalent Temps Plein	
G	GAPP	Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles
	GED	Gestion Électronique des Documents
	GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences
H	HAS	Haute Autorité de Santé
I	IDE	Infirmier Diplômé d'État
	IEM	Institut d'Éducation Motrice
	IFCAAD	Institut de Formation au Travail Éducatif et Social
	IJSS	Indemnité Journalière de Sécurité Sociale
	ISSM	Institut Supérieur Social de Mulhouse
	IME	Institut Médico Éducatif
	IMP	Institut Médico-Pédagogique
	IMPRO	Institut Médico-Professionnel
ITEP	Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique	

J	JAF	Juge aux Affaires Familiales
	JAL	Journal d'Annonces Légales
	JAP	Juge d'Application des Peines
	JE	Juge des Enfants
	JNA	Jeunes Non Accompagnés
L	LAEP	Lieu d'Accueil Enfants-Parents
	LPE	Lutte contre la Précarité Énergétique
M	MAJPE	Maison d'Accueil de Jour Petite Enfance
	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
	MCAD	Mention Complémentaire Aide à Domicile
	ME	Médiation Énergie
	MDA	Maison Des Adolescents
	MDF	Maison Des Familles
	MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
	ME	Moniteur Éducateur
	MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
	MNA	Mineurs Non Accompagnés
	MSJ	Maison Saint-Jean
N	NAO	Négociation Annuelle Obligatoire
O	OAE	Offre d'Accueil en Établissement
	OJ	Ordre Du Jour
	OPCO	OPérateur de COmpétences
	OPP	Ordonnance Provisoire de Placement
P	PA	Pôle Adolescence
	PA	Projet Associatif
	PAD	Placement À Domicile
	PAD-R	Placement À Domicile Relai
	PAG	Pôle Administration Générale
	PAL	Pôle Accueil et Loisirs
	PDC	Plan de Développement des Compétences
	PE	Placement Extérieur
	PE	Pôle Enfance
	PE	Pupille de l'État - Enfant né sous anonymat
	PEC	Prise en Charge
	PGAF	Projet Global d'Accompagnement de la Famille
	PH	Pôle Handicap
	PIJ	Psychiatrie Infanto-Juvenile
	PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
	PMI	Protection Maternelle et Infantile
	PNE	Placement Non Exécuté
	PP	Projet Personnalisé
	PPA	Projet Personnalisé d'Accompagnement
	PPE	Projet Personnalisé pour l'Enfant
	PPE	Pôle Petite Enfance
PPI	Pôle Parentalité et Insertion	
PPJE	Pôle Prévention Jeune Enfant	
PPS	Projet Personnalisé de Scolarité	
PPSMJ	Personne Placée Sous-Main de Justice	
Q	QVT/QVCT	Qualité de Vie au Travail/Qualité de Vie et des Conditions de Travail

R	RABC	Risk Analysis Bio-contamination Control
	RAN	Report À Nouveau
	RBPP	Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnellesw
	RE	Référent Enfant
	REAAP	Réseau d'Écoute, d'Aide et d'Appui à la Parentalité
	RF	Référente Famille
	RFME	Rencontres Familiales Médiatisées Externalisées
	RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
	RPE	Rapport de Protection de l'Enfance
	RPS	Risques Psycho-Sociaux
RSA	Revenu de Solidarité Active	
S	SASP	Service d'Accompagnement et de Soutien à la Parentalité
	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
	SEADR	Service Éducatif d'Accompagnement à Domicile Renforcé
	SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
	SEPIA	Suicide Écoute Prévention Intervention auprès des Ados
	SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
	SIAO	Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
	SIE	Service d'Investigations Éducatives
	SIRH	Système d'Information de gestion des Ressources Humaines
	SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
SROMS	Schéma Régional d'Organisation Médico-Sociale	
STP	Stress Toxique Précoce	
T	TDC	Tiers Digne de Confiance
	TED	Troubles Envahissants du Développement
	TISF	Technicienne d'Intervention en Travail Social et Familial
	TPE	Tribunal Pour Enfants
	TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
U	UDAF	Union Départementale des Associations Familiales
	UEEP	Unité d'Enseignement Externalisée pour Élèves Polyhandicapés
	UEMA	Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme
	ULIS	Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire
	UPA	Unités Pour Adolescents
V	VAD	Visite À Domicile
	VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
	VM	Visites Médiatisées



10 chemin des Confins, 68124 Logelbach
Tél : 03 89 27 04 01
Email info@resonance.alsace
www.resonance.alsace